



REPUBLIQUE DU BENIN

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET
DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI

ECOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION ET DE MAGISTRATURE (ENAM)



MEMOIRE DE FIN DE FORMATION AU CYCLE II POUR L'OBTENTION DU DIPLOME D'ADMINISTRATEUR GESTIONNAIRE DES SERVICES PUBLICS

OPTION :

MANAGEMENT

FILIERE :

MANAGEMENT DES
SERVICES PUBLICS

ANNEE ACADEMIQUE 2004 - 2006

PROBLEMATIQUE DE LA VULGARISATION DU DOCUMENT DE STRATEGIE DE REDUCTION DE LA PAUVRETE : APPROPRIATION ET EXPLOITATION PAR LES CADRES CONCEPTEURS DE PROJETS DE DEVELOPPEMENT

Réalisé et soutenu par :

HODONOU Dégbègni François

Sous la direction de :

Maître de stage :

SOSSA JEROME Charles,
Directeur Départemental de
la Santé du MONO/COUFFO.

Directrice de mémoire :

Mme AGBOSSOU SOHOUDJI. Bernadette,
Ph. D. en Sciences de l'Education,
Enseignante à l'ENAM.

Juin 2006

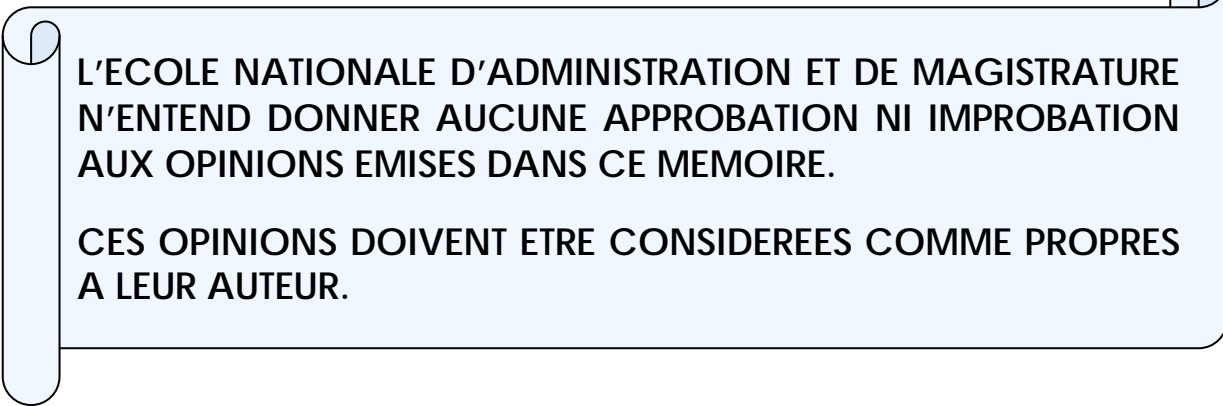
COMPOSITION DU JURY

@@@@@@

Président : M. AKPO Pasteur E.

Vice-Président : M^{me} ZOCLI MAHINOUE Véronique

Membre : M. DAVOH Martin



**L'ECOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION ET DE MAGISTRATURE
N'ENTEND DONNER AUCUNE APPROBATION NI IMPROBATION
AUX OPINIONS EMISES DANS CE MEMOIRE.**

**CES OPINIONS DOIVENT ETRE CONSIDEREES COMME PROPRES
A LEUR AUTEUR.**

DEDICACE

A mon Dieu, pour m'avoir donné la vie, la santé et l'intelligence qui m'ont permis de suivre cette formation. Que ta bénédiction m'accompagne et m'éclaire dans l'exercice de mes fonctions. **Soumission à la volonté divine.**

A mon frère Vincent Gbédonou, à titre posthume, en souvenir de ta mémoire, ce travail est la concrétisation de tes ambitions pour la famille. Tu n'as pu être parmi nous pour manifester tes sentiments mais, de l'au-delà. **Repos éternel.**

A mon père, pour m'avoir envoyé à l'école et m'avoir enseigné que seul le travail libère. **Remerciement infini.**

A ma mère, pour m'avoir guidé les premiers pas et les souffrances que tu as eues pour l'avenir de tes enfants. **Attachement filial.**

A mes frères et sœurs, pour vos multiples soutiens. **Attachement fraternel.**

A mon épouse, en toute circonstance le rôle de la femme est de consoler l'homme. Certaines femmes ne se refusent aucune peine, par contre d'autres l'estiment lourd comme un fardeau. **Grâce divine.**

A mes enfants, pour que ceci vous inspire à ne donner de valeur qu'au travail bien fait. **Amour paternel.**

A tous ceux qui luttent pour le développement et la réduction de la pauvreté au Bénin en Afrique et dans le Monde ; pour une croissance à deux chiffres. **Soutien inconditionnel.**

A mon pays, pour ce que tu as investi pour ma formation. **Patriotisme et engagement de lutte pour ton indépendance totale.**

REMERCIEMENTS

Ce travail ne saurait aboutir si l'appui, le concours et le soutien de certaines personnes physiques et morales nous avaient fait défaut.

C'est pourquoi, au terme de cette formation à l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM), Cycle II filière Management des Services Publics, nous tenons à adresser nos profonds remerciements à :

Madame Bernadette AGBOSSOU, en dépit de vos nombreuses occupations vous avez suivi ce mémoire et m'avez accordé tant de soutien. **Profondes gratitudee.**

Charles SOSSA JEROME, Directeur Départemental de la Santé du Mono et du Couffo, pour tout ce que vous m'avez fait sans calcul afin que cette formation démarre et aboutisse, recevez mes sincères gratitudee en ces termes « Seul Dieu peut payer tout ce que vous m'avez fait sans mesure. Dieu le créateur ayant la mesure de toute chose vous rendra au centuple ce que vous m'avez donné par la main droite sans que votre main gauche ne le sache ». **Au-delà de la collaboration et de l'amitié, la fraternité.**

Marie Rose NAGO AKPACA, Directrice Nationale du Programme Elargi de Vaccination, pour les multiples soutiens et conseils. **Profondes gratitudee.**

Thierry DOSSOU et à tous les collègues de la DNPEV, pour vos soutiens. **Sincère collaboration**

Sé N'Bouro OUOROU BOUN, pour vos soutiens et multiples conseils. **Engagement militant.**

Falovè François SOUNOUVOU, pour l'intérêt que vous avez accordé à cette formation et ce qu'elle vous a valu. **Attachement fraternel.**

Akossia L., pour ton soutien tant moral, matériel que financier et l'intérêt que tu as accordé à cette formation. **Au-dessus de tout, la fraternité.**

Docteur Olivier CAPO-CHICHI, Coordonnateur de Projet Plurisectoriel de Lutte Contre le Sida, pour l'intérêt que vous accordez à ce sujet et pour vos soutiens inestimables. **Promesse de poursuivre ce travail après la soutenance.**

L'ami Abel TONAWA, pour tes conseils et soutiens. **Franche amitié.**

Tous mes collègues de Services : Mathieu HOUNDETINKPON, Richard AHETE et Alphonse AKPO, pour les nombreux soutiens et encouragement dont vous m'avez comblé. **Sincères amitiés.**

Daniel Aballo. KESSOU, pour ton assistance matérielle et financière. **Amitié.**

Chantal SOTOMEY épouse d'ALMEIDA, pour tout ce que tu as fait pour que ce travail aboutisse. **Au-delà de l'amitié, la fraternité.**

Francôme HOUNSA, pour ton soutien habituel. **Au-delà de l'amitié, la fraternité.**

Tous mes amis de promotion, pour l'ambiance qui a régné le long de la formation. **Sincère engagement au service du développement de la nation.**

Toute l'administration de l'ENAM, pour votre sens d'organisation et de responsabilité. **Profonde gratitude et promesse de mise en œuvre des connaissances acquises.**

Tous nos professeurs, pour le savoir et le savoir-faire que vous nous avez transmis. **Sincères remerciements.**

Tous les membres du jury, pour avoir accepté d'apprécier ce travail, le compléter et lui donner un cachet scientifique. **Remerciements anticipés.**

Tous mes parents et amis, pour vos soutiens de toute nature. **Remerciements renouvelés.**

LISTE DES ABREVIATIONS

DSRP	Document de Stratégie de Réduction de Pauvreté
ONG	Organisation Non Gouvernementale
CNDLP	Commission Nationale pour le Développement et la Lutte Contre la Pauvreté
PAZS	Projet d'Appui au Développement des Zones Sanitaires
KTL	Klouékanmé-Toviklin-Lalo
PALU MONO-COUFFO	Projet d'Appui à la Lutte contre le Paludisme dans le Mono-Couffo
PNLS	Programme National de Lutte contre le SIDA
VIH	Virus d'Immunodéficience Humaine
MSP	Ministère de la Santé Publique
CCS	Comité Communal de Suivi
CDS	Comité Départemental de Suivi
OCS	Observatoire du Changement Social

LISTE DES TABLEAUX

	Page
Tableau 1 : Connaissance du DSRP par les stagiaires en formation en MSP/ENAM en 2005	7
Tableau 2 : Liste des structures de provenance des cadres enquêtés	29
Tableau 3 : Taux de réponse aux questionnaires	30
Tableau 4 : Liste des documents de stratégies/projets observés	31
Tableau 5 : Liste des structures au sein desquelles il remarqué la présence du DSRP et le lieu d'accès	32
Tableau 6 : Documents de projet et les preuves d'exploitation du DSRP	33
Tableau 7 : Récapitulatif de degré de vulgarisation du DSRP selon les enquêtés	34
Tableau 8 : Récapitulatif des propositions pour une meilleure vulgarisation	35
Tableau 9 : Récapitulatif de propositions pour faciliter l'accès au DSRP, selon les enquêtés	36
Tableau 10 : Récapitulatif des propositions pour faciliter l'exploitation du document	36
Tableau 11 : Répartition des réponses par niveau de vulgarisation	37
Tableau 12 : Taux de réalisation des objectifs de vulgarisation par secteur d'activités	40
Tableau 13 : Taux de réalisation des objectifs de vulgarisation par structure	42
Tableau 14 : Situation générale de la vulgarisation du DSRP au sein des cadres.	45

LISTE DES GRAPHIQUES

	Pages
Graphique 1 : Réaction des cadres face aux questionnaires	31
Graphique 2 : Degré de vulgarisation de DSRP	34
Graphique 3 : Degré d'appropriation du DSRP par les cadres des services déconcentrés de l'Etat	41
Graphique 4 : Atteinte des objectifs de vulgarisation du DSRP	43
Graphique 5 : Atteinte globale des objectifs de vulgarisation du DSRP	45

LISTE DES ANNEXES

	Pages
Annexe 1 : Protocole de recherche	62
Annexe 2 : Grille d'observation de l'exploitation du DSRP	65
Annexe 3 : Grille d'observation des documents de Stratégie/Projet	66
Annexe 4 : Fiche d'enquête adressée aux cadres concepteurs	67

RESUME

Le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) précise, secteur par secteur, les stratégies de mise en œuvre des projets de développement aux fins de réduire, de façon substantielle, la pauvreté aussi bien dans les zones rurales qu'urbaines.

Ce document est élaboré suite au constat de l'inadaptation des stratégies de mise en œuvre des projets et programmes de développement financés sur ressources intérieures et extérieures en vue de la réduction de la pauvreté induite par le Programme d'Ajustement Structurel (PAS), négocié et signé par le Bénin au cours des années 1980.

L'état des lieux a fait observer que beaucoup de séminaires et ateliers ont été organisés à la phase ayant précédé d'élaboration du document. Ces actions qui s'inscrivent dans le cadre de l'implication de tous les acteurs suivant une démarche et approche participative, se placent en amont de l'élaboration. Une fois le document élaboré, plus aucune ou très peu d'actions ont été menées pour faire connaître le document aux cadres et leur permettre de se l'approprier et de l'exploiter lors de la conception des documents de projet de développement.

D'après les résultats de l'enquête que nous avons menée, pendant la période de mars à avril 2006 auprès des cadres des communes de Klouékanmé, Toviklin et Lalo dans le Département du Couffo, le DSRP n'est connu que par 43% des cadres interrogés, approprié par 21% et exploité par 7% de ces cadres. Une telle situation vient confirmer nos hypothèses qui stipulent que le DSRP n'est pas connu, n'est pas approprié et n'est pas non plus exploité par les cadres concepteurs de projets de développement.

En vue d'améliorer la connaissance, l'appropriation et l'exploitation du document par les cadres, des approches de solutions ont été proposées et des recommandations ont été formulées tant à l'endroit des cadres concepteurs de projets qu'à l'endroit des structures chargées de la mise en œuvre du DSRP.

Aucun concept, aucune connaissance ne peut être apprécié s'il n'a fait l'objet d'une vulgarisation suffisante, d'appropriation et d'exploitation préalable. Cette perception des choses est si bien justifié que la bible la recommande en ces termes : "on n'allume pas une lampe pour la mettre sous le boisseau, mais on la met sur le chandelier, et elle éclaire tous ceux qui sont dans la maison" (Mathieu 5 : 5).

SOMMAIRE

INTRODUCTION GENERALE

CHAPITRE PRELIMINAIRE : PROBLEMATIQUE, CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE DE L'ETUDE

Section 1 : Contexte de base relatif à l'élaboration du DSRP et Ciblage de la problématique de l'étude

Paragraphe 1 : Historique de l'élaboration du DSRP

Paragraphe 2 : Problématique de la vulgarisation du DSRP et vision globale de sa résolution

Section 2 : Cadre théorique de la recherche

Paragraphe 1 : Objectifs, hypothèses de la recherche et revue de littérature

Paragraphe 2 : Méthodologie de l'étude

CHAPITRE PREMIER : COLLECTE ET ANALYSE DES DONNEES

Section 1 : De la collecte à la présentation des données

Paragraphe 1 : Préparation et réalisation de la collecte

Paragraphe 2 : Présentation et limites des données

Section 2 : Vérification des hypothèses et établissement du diagnostic

Paragraphe 1 : Analyse des données et vérification des hypothèses

Paragraphe 2 : Diagnostic établi : contenu et limites

CHAPITRE DEUXIEME : APPROCHES DE SOLUTIONS ET CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE

Section 1 : Approches de solutions

Paragraphe 1 : Approches de solutions aux problèmes de l'appropriation du DSRP

Paragraphe 2 : Approches de solutions aux problèmes de l'exploitation du DSRP

Section 2 : Conditions de la mise en œuvre des solutions

Paragraphe 1 : Recommandations à l'endroit des cadres

Paragraphe 1 : Recommandations à l'endroit des structures chargées de la vulgarisation du DSRP

CONCLUSION

BIBLIOGRAPHIE

ANNEXES

TABLES DES MATIERES

AVANT PROPOS

A l'ENAM, le référentiel indique qu'il faut réaliser un mémoire professionnel, donc résoudre un problème lié à sa profession et qui se pose dans la structure où l'étudiant a fait son stage.

Notre sujet, bien que portant sur la résolution d'un problème, ne concerne pas la structure où nous avons effectué notre stage. Il a rapport à un problème national. Nous l'avons choisi compte tenu de notre filière.

En effet, en tant que futur manager des services publics, nous aurons à travailler plus tard, au même titre que ceux qui ont œuvré à l'élaboration et la mise en œuvre du DSRP. C'est en ce sens que nous considérons notre sujet comme professionnel, c'est-à-dire un sujet qui se préoccupe de la résolution d'un problème lié à notre future profession.

Notre but est que le déterminant de l'échec du DSRP soit connu, ce déterminant étant la vulgarisation du document auprès des cadres concepteurs de projets de développement. Ce mémoire a donc identifié le maillon manquant de la chaîne pour que les résultats attendus du DSRP deviennent une réalité.

Il faut noter que nous n'avons pas pu faire le travail du terrain sur toute l'étendue du territoire à cause des moyens limités dont nous disposons. Ainsi, nous avons limité la collecte des données aux départements du Mono/Couffo. Cependant, nous pouvons écrire que la situation de ces départements, à propos du DSRP, est similaire au cas national d'après les résultats de l'enquête exploratoire effectuée auprès des stagiaires en formation avec nous et qui travaillent dans les départements du Bénin.



INTRODUCTION GENERALE

La pauvreté entretient la maladie, l'ignorance, la guerre, etc ; toutes choses qui empêchent le citoyen de participer pleinement au processus de développement parce qu'il se trouve dans l'incapacité de produire. Et tout peuple qui ne produit pas s'appauvrit davantage. La pauvreté est donc un cercle vicieux que tout Etat qui veut se développer doit combattre résolument pour qu'à défaut de l'éliminer, il puisse réduire son ampleur. A cet effet, beaucoup d'actions sont entreprises par les Gouvernements à travers des projets et programmes financés à coût de milliards dans divers domaines économiques et sociaux.

Malgré ces investissements, la pauvreté n'a cessé de s'aggraver avec comme corollaire l'aggravation du niveau de sous développement. Le phénomène est beaucoup plus perceptible dans les milieux ruraux.

En République du Bénin, malgré les nombreux projets financés dans le cadre de la lutte contre la pauvreté, pendant la dernière décennie, la pauvreté bien qu'ayant régressé dans les milieux urbains s'est considérablement aggravée dans les milieux ruraux.

Au vu de ce constat, nous pouvons conclure que les stratégies de mise en œuvre, jusque là utilisées, sont inadaptées à la réduction de la pauvreté en milieu rural.

Ne pouvant rester indifférent à cette situation, le Gouvernement du Bénin, avec l'appui de ses partenaires au développement, a élaboré pour la période de 2003 à 2005 un document destiné à guider l'élaboration et la mise en œuvre des projets de développement en vue de la réduction de la pauvreté tant en milieu rural qu'urbain. Ce document dénommé Document de Stratégie de Réduction de Pauvreté (DSRP), est un outil de travail. Pour cela il doit être connu, approprié et facile à exploiter par les cadres concepteurs de projets de développement.

Cependant, depuis sa mise en œuvre en décembre 2002, beaucoup de cadres ne le connaissent pas et ne peuvent donc ni se l'approprier ni l'exploiter. Citons pour preuve la forte proportion des stagiaires en Management des Services Publics de l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature qui, en décembre 2005, déclarent n'avoir jamais connu le document avant sa présentation à un cours de leur programme de formation.

Lorsqu'on sait que ces stagiaires sont pour la plupart des cadres responsables de conception de projets de développement au niveau de neuf (09) structures différentes, on est en droit de se demander si ce document, censé être un guide de travail pour eux en vue de la réduction de la pauvreté au Bénin, est véritablement utilisé à cette fin.

C'est pour répondre à cette question et formuler des recommandations pour une meilleure vulgarisation, que nous avons choisi de réfléchir sur le sujet : « *Problématique de la vulgarisation du DSRP : appropriation et exploitation par les cadres concepteurs de projets de développement* ».

Compte tenu du temps qui nous est imparti, nous avons choisi de limiter nos recherches aux secteurs de la santé, de l'éducation et de l'agriculture dans la Zone Sanitaire de Klouékanmè-Toviklin-Lalo, dans le Département du Couffo.

Ce mémoire est structuré en trois chapitres. Le chapitre préliminaire décrit les éléments de la problématique de l'étude, les stratégies de sa résolution et l'approche utilisée pour concevoir les instruments de collecte des données auprès des personnes enquêtées.

Dans le premier chapitre, les résultats du traitement des données sont présentés et les hypothèses vérifiées.

Le deuxième, quant à lui, fait état des approches de solutions et les conditions nécessaires pour que le DSRP soit mieux vulgarisé pour répondre aux objectifs pluriels qui ont été à la base de son élaboration.

CHAPITRE PRELIMINAIRE

**PROBLEMATIQUE, CADRE THEORIQUE ET
METHODOLOGIQUE DE L'ETUDE**

Dans ce chapitre, nous présenterons l'historique de l'élaboration du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) avant d'aborder les problèmes liés à sa vulgarisation et les éléments théoriques qui nous ont guidés dans la réalisation de notre étude

Section 1 : Contexte de base relatif à l'élaboration du DSRP et Ciblage de la problématique de l'étude

Les situations décrites dans les deux prochains paragraphes sont de deux sortes : celle qui a conduit à l'élaboration du DSRP, d'une part, et celle qui prévaut actuellement et qui fait l'objet de nos préoccupations, d'autre part.

Paragraphe 1 : Historique de l'élaboration du DSRP

Les difficultés économiques ont obligé le Bénin, à partir des années 1980, à l'instar d'autres Etats africains, à négocier et signer avec la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International, des Programmes d'Ajustement Structurel (PAS). Les raisons qui ont amené le Bénin à cette négociation sont multiples : déficits budgétaires entraînant le déséquilibre général, faillite du système bancaire, etc. (DSRP, 2002). Ce qui a eu comme conséquence « un système productif national en grande difficulté, l'impossibilité pour l'Etat d'assurer le paiement des salaires » (DSRP, 2002). De 1989 à ce jour, quatre programmes triennaux ont été signés.

Les objectifs de ces Programmes d'Ajustement Structurels sont de réduire les dépenses de l'Etat, d'assainir les finances publiques et de relancer l'économie nationale.

La mise en œuvre de ces différents programmes a pu aboutir à la réduction des dépenses de l'Etat, au rétablissement des grands équilibres macro-économiques, mais elle a induit l'appauvrissement des citoyens dans leur grande majorité. En effet, après une dizaine d'années d'application de ces programmes, le DSRP (2002) stipule que « le phénomène de pauvreté persiste et s'aggrave dans le milieu rural » (DSRP, 2002).

Pour corriger les effets néfastes d'une telle situation, il a été institué et mis en exécution des mesures d'accompagnement à travers le financement de nombreux projets. Ces projets dont les objectifs étaient de réduire la pauvreté n'ont

donné quelques résultats que dans les milieux urbains. Les milieux ruraux, malgré ces mesures, n'ont cessé d'enregistrer la progression du degré de pauvreté.

Les données qui suivent corroborent cette affirmation : « en milieu rural, la proportion d'individus dont la dépense moyenne est inférieure au seuil de pauvreté globale est passée de 25,2 % entre 1994 et 1995 à 33 % en 1999-2000 et de 28,5 % à 23,3% dans les milieux urbains» (DSRP, 2002). Ce qui peut vouloir dire qu'au niveau de la réduction de la pauvreté, les objectifs sont loin d'être atteints. Les stratégies utilisées jusque-là sont alors avérées inadaptées aux zones rurales.

C'est pour répondre à l'urgence de la réduction de la pauvreté, tant en milieu urbain que rural, qu'il a été élaboré pour la période de 2003 à 2005 un document qui, secteur par secteur, précise les stratégies de mise en œuvre des projets en vue d'atteindre cet objectif. Ce document dénommé **Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP)** doit être connu des cadres. Ceux-ci devraient se l'approprier et l'exploiter lors de la conception des projets de développement, afin qu'ils contribuent réellement à la réduction de la pauvreté, tant en milieu urbain que rural.

Mais, depuis décembre 2002, que le document est élaboré, beaucoup de cadres ne le connaissent pas.

Paragraphe 2 : Problématique de la vulgarisation du DSRP et vision globale de sa résolution

Dans les lignes qui suivent, il est décrit la situation qui justifie notre préoccupation et qui nous a conduit à choisir le sujet de ce mémoire et la vision globale de résolution de la problématique.

I – Spécification de la problématique de l'étude

Au cours de notre formation en Management des Services Publics, le DSRP nous a été présenté et expliqué pendant le cours «Elaboration de Politiques Nationales et Stratégies Sectorielles ». L'objectif général qui a sous-tendu sa réalisation est fondamental pour relever le taux de croissance du Bénin. Mais le document n'est pas utilisé dans notre milieu de travail.

Or, comme nous l'avons mentionné plus haut, les différents projets et programmes de développement doivent intégrer la stratégie contenue dans le DSRP pour

donner des chances de réussite à la lutte contre la pauvreté. Cette exigence suppose au préalable que les cadres en charge de l'élaboration des projets et programmes aient à leur disposition le document et que ses stratégies soient prises en compte par les projets de développement élaborés. De plus, il faut une connaissance approfondie du DSRP au point d'avoir le réflexe d'y recourir au moment de l'élaboration, de la mise en œuvre et du suivi évaluation des projets et programmes. Bref, le DSRP doit servir d'outil de travail lors de l'élaboration des documents des projets de développement. Ce qui n'est pas le cas à présent.

En effet, pour nous assurer que le problème a une certaine ampleur, nous avons procédé à une enquête exploratoire en janvier 2005 auprès des cadres de l'Administration Publique en stage à l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature, filière Management des Services Publics. Le résultat est que la majorité de ces stagiaires (12 sur 14 soit 86 %) n'ont jamais connu le DSRP avant le cours "Elaboration de Politiques Nationales et Stratégies Sectorielles". Des 2 sur 14 soit 14% qui déclarent connaître le document, aucun ne l'a exploité pour en faire un guide, un outil d'élaboration de documents de stratégies/projets. Le degré de connaissance du DSRP nous paraît faible quand on considère la diversité des structures de provenance des stagiaires comme le montre le tableau ci-dessous.

Tableau 1 : Connaissance du DSRP par les stagiaires en formation à l'ENAM en 2005

N°	STRUCTURES DE PROVENANCE	EFFECTIF TOTAL	CONNAISSANCE DU DSRP	
			OUI	NON
1	Ministère des Finances	1	0	1
2	Ministère de la Santé Publique	2	1	1
3	Préfecture de Cotonou	3	0	3
4	Mairie de Cotonou	3	0	3
5	Mairie d'Abomey-Calavi	1	0	1
6	Mairie de Sèmè-Podji	1	0	1

7	CENOU/UAC	1	1	0
8	FSA/UAC	1	0	1
9	Etudiant du cycle I de l'ENAM	1	0	1
TOTAL		14	2	12

Si la plupart de ces cadres travaillant dans ces structures ne connaissent pas le DSRP et ne l'exploitent pas, on peut se poser la question relative à sa vulgarisation. Lorsqu'on sait que ces stagiaires sont, pour la plupart, des cadres responsables de conception de projets de développement au niveau de leurs structures de provenance et qu'ils ignorent l'utilité de ce document censé être un guide de travail en vue de la réduction de la pauvreté au Bénin, on est en droit de se demander si sa vulgarisation a été efficace et si le DSRP est véritablement utilisé tel que prévu.

Certes, la plupart des projets exécutés par les services déconcentrés sont élaborés par le niveau central qui, sans doute aurait pris en compte les stratégies du DSRP, mais il n'est pas pour autant inutile que leurs cadres connaissent ce document. Ils ont surtout besoin de se l'approprier afin de garantir le respect de l'esprit de son élaboration lors de l'exécution des projets.

Par ailleurs, à la Direction Départementale de la Santé du Mono et du Couffo, un service déconcentré du Ministère de la Santé Publique, aucun service ne dispose du document. Une telle situation interpelle quand on sait que cette Direction a pour mission la mise en œuvre de la politique sanitaire nationale au niveau des deux départements et se charge de l'exécution des projets/programmes à travers ses différents services.

Voilà ce qui a motivé le choix de notre sujet de mémoire.

Au vu de ce qui précède, la problématique de la vulgarisation du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) peut être résumée par la question suivante :

Quelle est la situation qui prévaut à propos de la vulgarisation et de l'exploitation du DSRP pour la réduction de la pauvreté au Bénin ?

Les questions spécifiques se présentent comme suit :

1. Le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) est-il bien connu des cadres ?
2. Les cadres se sont-ils appropriés le DSRP ?
3. Les cadres exploitent-ils le DSRP lors de la conception et la mise en œuvre des projets de développement ?

Pour répondre à ces questions, nous procéderons comme décrit dans le point II ci-dessous.

II – Vision globale de résolution de la problématique

Le problème qui nous préoccupe concerne la vulgarisation du DSRP, plus précisément le degré de connaissance du document par les personnes chargées de son exploitation pour atteindre les objectifs qui ont présidé à son élaboration. Mais nous ne voulons pas nous en tenir à la simple connaissance du document. Nous visons surtout son exploitation par les cadres qui conçoivent les stratégies/projets de développement et la mention du document dans la bibliographie ou les références bibliographiques de leurs travaux. Notre approche est basée sur la théorie selon laquelle le DSRP participera à la réduction de la pauvreté au Bénin s'il est vulgarisé donc connu et les objectifs y relatifs sont compris. De plus, il doit être exploité et par conséquent il est cité et/ou figure dans la bibliographie des documents de projets de développement. Ainsi, pour nous, le DSRP atteindra le but visé par son élaboration selon quatre (04) aspects :

- il est connu de ceux pour qui il est élaboré comme guide de travail en matière de conception de projets de développement (connaissance),
- ses objectifs sont compris par les cadres et ils savent comment l'exploiter (appropriation),

- il est effectivement exploité (exploitation),
- il figure dans la bibliographie des documents élaborés (figure dans la bibliographie des documents de projets).

Pour réaliser cette étude, nous choisirons des structures où le document est censé servir comme outil de travail et nous chercherons à quel degré ces quatre aspects de sa vulgarisation sont vérifiés au niveau des personnes et des documents de projets conçus.

Nous aborderons dans la section suivante le contexte théorique de la réalisation de l'étude.

Section 2 : Cadre théorique de la recherche

Nous décrivons dans cette section nos stratégies de recherche et les informations tirées de certains documents, informations qui nous ont guidé tout au long de l'élaboration de la recherche.

Paragraphe 1 : Objectifs et hypothèses de la recherche et revue de la littérature

Ce paragraphe est consacré à la formulation des objectifs visés par cette recherche et à l'énoncé des hypothèses

I. Objectifs de la recherche

Ils sont de deux ordres : l'objectif général et les objectifs spécifiques.

- L'objectif à la base de cette recherche consiste en général à analyser les moyens permettant sa vulgarisation effective afin que les cadres l'utilisent comme guide lors de la conception des projets de développement.
- Les objectifs spécifiques sont formulés comme suit :
 1. Déterminer les stratégies qui permettront la sensibilisation de la population et l'accès au DSRP ;
 2. Identifier les actions qui pourront conduire à l'appropriation du DSRP ; et

3. Déterminer les actions nécessaires pour que le DSRP soit exploité par les cadres concepteurs de projets de développement.

Nos hypothèses de recherche sont formulées comme suit.

II. Hypothèses de l'étude et revue de littérature

Il s'agit, à ce niveau, de présenter les déductions faites à partir de l'observation de la situation dans un premier temps et en second lieu de montrer comment la littérature existante sur la question va être exploitée pour la résolution du problème soulevé.

A- Hypothèses

De la situation nous avons déduit les trois hypothèses suivantes :

1. Les cadres concepteurs de projets de développement ne sont pas bien informés du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté.

A notre avis, les cadres ne connaissent pas du tout ou du moins pas suffisamment le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté. Ce qui voudra dire que le DSRP n'est pas suffisamment vulgarisé.

2. Les cadres concepteurs de projets de développement ne se sont pas appropriés le document.

Pour nous, les cadres ne maîtrisent pas l'utilisation du document comme guide d'élaboration des projets de développement.

3. Les cadres concepteurs de projets de développement n'exploitent pas le DSRP lors de la conception des projets de développement.

Cette hypothèse pose la question de l'utilisation du document en vue de la réduction de la pauvreté comme guide d'élaboration des documents des projets de développement et de sa mention comme document de référence.

Nous récapitulons les éléments de notre cadre théorique sur la page qui suit.

Tableau de bord de l'étude

Niveau d'analyse	Problématique	Questions	Objectifs	Causes/supposée être à la base des problèmes	Hypothèses	
Niveau général	La non vulgarisation du DSRP et sa non exploitation par les cadres	Quelle est la situation qui prévaut à propos de la vulgarisation et de l'exploitation du DSRP pour la réduction de la pauvreté au Bénin ?	Analyser les moyens de vulgarisation effective DSRP afin que les cadres l'utilisent comme guide lors de la conception des projets de développement.		-	
Niveaux spécifiques	1	Non connaissance du DSRP par les cadres	Le DSRP est-il bien connu par les cadres?	Déterminer les stratégies qui permettront la sensibilisation de la population et l'accès au DSRP	Manque de stratégies de vulgarisation efficace du DSRP	Niveaux spécifiques
	2	Non appropriation du DSRP par les cadres	Les cadres se sont-ils appropriés le DSRP ?	Identifier les actions qui pourront conduire à l'appropriation du DSRP.	Manque d'initiative de vulgarisation pour amener les cadres à s'approprier le DSRP	
	3	Non exploitation du DSRP par les cadres	Les cadres exploitent-ils le DSRP lors de la conception et la mise en œuvre des projets de développement ?	Déterminer les actions nécessaires pour que le DSRP soit exploité par les cadres concepteurs de projets de développement	Absence d'action facilitant l'exploitation du document	

Le passage suivant montera comment les documents que nous avons consultés sur la question ont été exploités pour la résolution du problème soulevé.

B. Revue de la littérature

Une abondante littérature existe et aborde des sujets relatifs au Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté tels que l'initiative de base, sa conception, son adoption et sa mise en œuvre. Mais s'agissant de sa vulgarisation, il se trouve qu'aucune littérature ne l'a abordée de façon approfondie. Il semble, pour les responsables à divers niveaux de réalisation du DSRP que la vulgarisation va de soi et ne doit poser aucun problème.

Nous exploiterons les données existant dans les divers documents relatifs à la réalisation du DSRP d'une part et d'autre part à son contenu pour montrer leur apport quant aux approches de solutions aux problèmes soulevés par cette étude. Auparavant, nous définissons les concepts clés de l'étude.

1 - Clarification conceptuelle

Cette clarification nous permet de faire connaître dans quel sens nous employons ces mots et expressions dans notre recherche. Elle a rapport aux termes clés de l'étude tels que des concepts relatifs à la connaissance, à l'accès et à l'exploitation du DSRP et celui de l'utilisation du document comme outil.

La vulgarisation : la vulgarisation scientifique est un processus ou acte de diffusion dans le grand public de savoirs scientifiques spécialisés, fondés en particulier sur l'adaptation de notions spécifiques et de connaissances techniques afin de les rendre compréhensibles aux non-spécialistes (Collection Microsoft Encarta, 2004). Pour nous, le DSRP est vulgarisé s'il est connu des personnes appelées à l'exploiter, si ces personnes savent pourquoi il est élaboré et si elles ont accès au document c'est-à-dire s'il est disponible à leur lieu de travail.

Avoir connaissance du document : être informé de son existence et pouvoir dire de façon précise à quoi il sert.

Avoir accès au document : avoir la facilité d'obtenir le document chaque fois qu'on en ressent le besoin. Il n'est pas nécessaire de l'avoir sur soi avant d'y accéder, celui

qui arrive à identifier le lieu où il peut avoir le document sans difficulté est supposé y avoir accès.

S'approprier un document : comprendre ce à quoi il sert et maîtriser son exploitation. Ce qui suppose les éléments suivants : connaître l'existence du document, connaître et comprendre les objectifs qui ont été à la base de son élaboration, donc ce à quoi il sert, savoir comment l'exploiter.

Exploiter le document : utiliser des parties de son contenu pour réaliser certaines activités. Il s'agit, entre autres, s'inspirer du document pour des activités données, en extraire certains passages qu'on cite, réaliser un travail en suivant méthodiquement des directives contenues dans le document, etc. Dans ce cas, le document exploité (le DSRP en l'occurrence) figure dans la bibliographie ou dans les références bibliographiques du document/projet. Cela permet d'estimer qu'il a été exploité. Donc quand le DSRP est exploité, il est pris en compte au cours de la rédaction des documents de stratégies/projets et guide leur élaboration.

Outil d'élaboration des documents projets : Selon le dictionnaire Robert 2004, « un outil est un objet fabriqué qui sert (...) à faire un travail » Dans le cadre du DSRP, le document même sert à élaborer d'autres documents : ceux des projets et programmes. Il participe à la mise en œuvre des projets de développement, pour finalement permettre la réduction de la pauvreté des populations. Dans cette optique, le DSRP élaboré devient un outil. Les cadres qui doivent l'utiliser comme outil, doivent le maîtriser ; ce qui suppose qu'ils peuvent l'avoir au besoin, qu'ils connaissent le bien-fondé de son élaboration, qu'ils connaissent son mode d'emploi (savoir l'exploiter).

Tout cela ne semble pas le cas selon notre problématique.

Pourtant, quelques dispositions ont été prises lors du processus d'élaboration du document pour que la mise en application soit facilitée. C'est pour cela qu'en dehors de ces définitions, nous proposons ci-dessous des extraits de textes relatifs au processus d'élaboration du DSRP ; ces passages de documents divers dont le DSRP lui-même fourniront des éléments d'appréciation de notre problématique et du processus de sa résolution.

2. Stratégies visant la réussite de la réduction effective de pauvreté¹

A ce niveau, nous présenterons les diverses stratégies utilisées comme préalables à l'élaboration du DSRP et celles qui étaient prévues, ce qui démontre la volonté de départ que le document soit approprié et exploité.

a. Mécanisme participatif de préparation du DSRP

L'objectif poursuivi par l'usage de ce mécanisme était l'appropriation de la stratégie de réduction de la pauvreté par tous les acteurs du développement.

Ainsi, le processus d'élaboration s'est appuyé sur une démarche consultative et participative, faisant intervenir les collectivités locales, des organisations ou représentants de la Société Civile, des ONG, le secteur privé et les partenaires au développement. Tous les acteurs se sont associés au Gouvernement à la phase d'élaboration du Document. Des concertations ont été organisées à divers niveaux.

Au niveau central, trois forums thématiques ont été organisés au plan national. Il s'agit des forums sur l'accélération de la croissance, la réforme des secteurs de l'eau et de l'électricité et la réforme administrative. Ces différentes rencontres ont connu la participation active de la société civile et du secteur privé, des ONG et des partenaires au développement. Par ailleurs, d'autres types de concertations ont eu lieu au niveau central et ont concerné aussi bien l'administration que la société civile, les partenaires au développement et les institutions représentatives du peuple.

Au niveau local, deux séries de concertations ont été organisées dans les départements et ont regroupé les préfetures, les services déconcentrés de l'Etat, les ONG, les associations de femmes et les groupements socioprofessionnels. La première série de concertation a permis d'élaborer l'avant projet de Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) et la seconde a offert aux populations l'occasion de vérifier si leurs préoccupations majeures ont été prises en compte dans le Document.

Les résultats de ces différentes concertations ont contribué à l'établissement du diagnostic de pauvreté au Bénin, ainsi qu'à la définition des grands axes et des priorités de la stratégie de réduction de la pauvreté.

¹ Ces passages sont tirés parfois directement du DSRP.

b. Actions de vulgarisation prévues au Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté

La mise en œuvre efficace du DSRP repose sur un certain nombre d'exigences dont l'une, essentielle est sa bonne connaissance et son appropriation par tous les acteurs identifiés dans le document, à savoir les populations, les collectivités décentralisées, les ONG, le secteur privé, l'Etat et les partenaires au développement. Cette appropriation passe notamment par une bonne information de ces acteurs qui ont par ailleurs participé au processus d'élaboration du document, sur les objectifs, stratégies, programmes et résultats attendus. Dès lors, il est apparu nécessaire de mettre en place un plan de vulgarisation du DSRP.

Les résultats attendus d'une telle politique de vulgarisation sont de :

- Faire en sorte qu'étant véritablement au courant du contenu de la stratégie, les décisions relatives à la lutte contre la pauvreté soient prises au niveau le plus bas possible, en faisant intervenir à la fois les bénéficiaires et les spécialistes de la question (ONG, Associations Professionnelles, Administrations) ;
- Modifier les attitudes des cadres à tous les échelons, de sorte qu'ils soient portés à faire participer effectivement les communautés à la base aux prises de décisions, aux échanges d'informations, à la résolution des problèmes, à la fixation des objectifs et à l'analyse des résultats.

Pour ce faire, les actions ci-après seraient menées :

- **Au niveau national**
 - Un séminaire gouvernemental d'informations sur les responsabilités de chaque Ministère dans le succès du DSRP ;
 - Une série d'ateliers avec les Directions de la Programmation et de la Prospective, les Organisations de la Société Civile, les Chefs d'Entreprises, les Partenaires au Développement : les thèmes porteront sur les rôles de chaque acteur, le cadre institutionnel, les systèmes d'information et les indicateurs de performance ;

- Une série d'ateliers sectoriels où chaque Ministère fera une large diffusion, au niveau de ses structures, des programmes de son secteur, leurs objectifs, les résultats attendus et leurs implications pour chacune d'elles ;
- Des débats radio télévisés sur des thèmes spécifiques (présentation du DSRP, le cadre institutionnel, le suivi-évaluation, etc.) ;
- Des émissions spécifiques et illustratives sur le DSRP ;
- Des spots publicitaires.

La mise en œuvre de ces actions incombe à la Commission Nationale pour le Développement et la Lutte contre la Pauvreté (CNDLP) créée par Décret N°2000-535 du 02 novembre 2000 et placée sous l'autorité du Ministre chargé du Développement. Pour accomplir ces tâches, la CNDLP doit s'appuyer sur ses organes que sont l'Assemblée Plénière, le Comité Technique et le secrétariat Permanent. L'Assemblée Plénière est composée des membres du Gouvernement, des représentants des institutions de la République et de la Société Civile. Le Comité Technique (Observatoire du Changement Social), composé de cadres techniques et personnes ressources, est chargé de rendre opérationnelles les orientations proposées par l'Assemblée Plénière. Le Secrétariat Permanent est chargé d'assurer la coordination des travaux et la gestion quotidienne des tâches de la Commission Nationale pour le Développement et la Lutte contre la Pauvreté.

- **Au niveau départemental et communal**

Une série d'ateliers d'informations sur les programmes, leurs objectifs et les responsabilités des structures départementales. Les groupes cibles à viser sont les services départementaux, les Associations de Producteurs, les ONG, les Elus Locaux, les Femmes, etc.

Les organes prévus au niveau départemental communal sont respectivement le Comité Départemental de Suivi (CDS) et le Comité Communal de Suivi (CCS).

Le Comité Départemental de Suivi, co-présidé par le Préfet du Département et un représentant de la Société Civile est composé :

- du Conseil Départemental de Concertation et de Coordination (CDCC) qui regroupe le Préfet du Département, les Maires et leurs adjoints, un représentant de l'Union Départementale des Producteurs, un représentant de la Chambre Consulaire Départementale et un représentant de la Fédération Départementale des Associations des Parents d'Elèves ;
- des Directeurs des Services Déconcentrés de l'Etat dans le département ;
- un représentant de chaque commune émanant de la Société Civile.

Le Comité Communal de Suivi, présidé par le Maire est composé :

- du Maire de la Commune ;
- de deux Conseillers communaux ;
- de deux représentants des ONG opérant dans la localité ;
- du Médecin Chef du Centre de Santé de la Commune ;
- du Responsable du CeRPA de la Commune ;
- du Chef de Circonscription Scolaire de la Commune.

Il est aussi stipulé qu'en dehors des actions prévues, d'autres actions jugées pertinentes pourraient être entreprises pour mobiliser le plus grand nombre de cadres autour des objectifs du DSRP, tant au niveau national, départemental que communal par les différents organes de suivi.

Nous constatons qu'à l'élaboration du DSRP, des stratégies ont été prévues et certaines ont été respectées. Cependant, une fois le document élaboré, la vulgarisation et ses corollaires pour la réussite de la décision d'élaboration du document ont été suspendus.

Le paragraphe ci-dessous présentera notre processus de collecte des données.

Paragraphe 2 : Méthodologie de l'étude

En guise de méthodologie, nous présenterons dans ce paragraphe, la population, l'échantillon et les moyens utilisés pour collecter les données de notre étude. Il s'agit de

recueillir les données nous permettant d'apprécier le degré de vulgarisation du DSRP et de façon précise d'apprécier sa connaissance, son acquisition, sa disponibilité, son appropriation et son exploitation par les cadres concepteurs des projets de développement d'une part et d'autre part de déterminer les moyens nécessaires pour remédier à la situation actuelle. Pour ce faire nous procéderons par enquête auprès des populations concernées et par observation. Les résultats obtenus seront décrits pour faire connaître leurs contenus.

I- Du choix de la zone d'enquête et les personnes interrogées

A- La zone d'enquête

Normalement, pour avoir une image globale de la situation, les informations devraient être recueillies auprès de tous les cadres béninois, donc l'enquête devrait être menée sur tout le territoire national. Mais, compte tenu des exigences académiques qui limitent le délai de dépôt des mémoires, et compte tenu de la facilité que nous pouvons avoir à recueillir les données auprès des cadres des communes de Klouékanmé, Toviklin et Lalo, nous avons choisi de mener les enquêtes dans ces trois communes du département du Couffo qui est l'un des départements les plus touchés par la pauvreté au Bénin.

En effet, le premier rapport sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement, publié en juillet 2003 a indiqué **que l'analyse de la contribution de chaque département à la pauvreté nationale a révélé** qu'en 1995-1996, les départements du Mono et du Couffo étaient les plus touchés. Mais, sur la période 1999-2000, les départements du Borgou et du Couffo avec respectivement 48,5% et 47,5% sont ceux qui regroupent le plus grand nombre de ménages pauvres en milieu rural.

B- La population d'enquête

Les enquêtes concernent tous les cadres concepteurs de projets de développement des administrations, des communes, des ONG et des Projets exerçant au Bénin.

Il s'agit de la population concernée par l'enquête, de la population cible et de l'échantillon de l'enquête.

1- La population concernée

La population concernée par cette étude est composée de tous les cadres béninois qui conçoivent les projets de développement au niveau de l'administration de l'Etat, au niveau de toutes les communes, au niveau des ONG et au niveau des projets en exécution.

2- La population cible

La population cible de notre enquête est composée des cadres concepteurs de projets de développement se trouvant dans les communes de Klouékanmé, Toviklin et Lalo intervenant dans les mairies, les ONG, les Projets et les services déconcentrés de l'Etat des secteurs de la santé, de l'agriculture et de l'éducation.

3- L'échantillon de l'enquête

L'échantillonnage est raisonné et non aléatoire, il est tenu compte du délai de recherche imposé par les exigences académiques et la facilité relative que nous avons à communiquer avec les cadres de ces communes, du fait de la facilité de contact avec les cadres de ces communes. L'autre argument qui fonde le choix de ces communes est, qu'elles font partie des communes du département du Couffo, les plus touchées par la pauvreté.

Les données primaires seront collectées auprès d'un échantillon de cadres comprenant les Médecins de la Zone Sanitaire, les Maires et Secrétaires Généraux des trois Communes, les attachés de recherche de la Zone, les Coordonnateurs de projets en exécution dans la Zone, les responsables d'ONG locales, quelques conseillers communaux notamment les Chefs d'Arrondissement, les Responsables de CeRPA de la Zone, les Responsables des Circonscriptions Scolaires.

Les responsables des structures déconcentrées de l'Etat sont choisis pour apprécier leur degré de connaissance du DSRP à base duquel les projets qu'ils exécutent sont élaborés.

Les responsables des Communes, pour apprécier non seulement leur connaissance du DSRP mais aussi pour se rendre compte de l'appropriation du document et de son exploitation lors de l'élaboration des projets communaux. Les communes étant autonomes et donc responsables de leurs projets dans toutes ses phases.

Les données secondaires seront collectées par observation des documents de planification et de stratégie des Communes, notamment les plans de Développement Communautaire.

II- Les outils de collecte des données

La collecte des données sera faite dans la littérature existante surtout à partir des documents de projets de développement élaborés. Il sera aussi vérifié si le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté fait partie de la bibliographie utilisée pour concevoir les documents de projet.

La collecte des données relatives à la connaissance, l'appropriation et l'exploitation du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté sera faite par des entretiens structurés avec l'utilisation des questionnaires, par entretien semi-structurés, par observation de la documentation disponible. Il sera donc utilisé des questionnaires et des grilles d'observation.

A- Les questionnaires

Pour recueillir les données auprès des cadres, nous avons procédé par enquête structurée et par enquête semi-structurée.

A l'enquête structurée correspond le questionnaire simple², il a été adressé aux cadres pouvant les remplir. Ils sont adressés aux cadres des communes, des Organisations Non Gouvernementales (ONG), des services déconcentrés de l'Etat et ceux des cabinets qui aident les communes à élaborer leurs projets de développement.

A l'entretien semi-structuré correspond le questionnaire administré, nous avons interviewé les cadres ne disposant pas de temps pour répondre à toutes les questions structurées sur le questionnaire. Il a été adressé aux Maires et aux Secrétaires Généraux des trois Communes. Tenant compte de cet état de choses, toutes les questions du questionnaire ont été posées par nous même qui avons rempli en même temps les parties du questionnaire réservées à cet effet.

² Nous parlons de questionnaire auto administré dans le cas où il est déposé au répondant qui le remplit lui-même. Le questionnaire administré fait référence à celui que nous avons nous-même lu au répondant et celui-ci se contente de répondre pendant que nous insérons dans l'espace approprié les réponses fournies.

B- Les grilles d'observation

Les grilles d'observations nous permettent de recueillir les données par observation tant sur le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté que sur les documents de stratégies/projets élaborés par les structures concernées par nos recherches.

C- La structure des outils de collecte des données

Les questionnaires (simples et administrés) sont fondamentalement axés sur les indicateurs ci-après :

- la connaissance du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté ;
- la vulgarisation de document ;
- l'acquisition du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté ;
- la disponibilité au sein de la structure ;
- l'exploitation du document.

En ce qui concerne les grilles d'observation, leur structure diffère selon qu'il s'agit de celle qui observe l'exploitation du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté que de celle qui observe les documents de stratégies/projets.

Les indicateurs retenus pour observer la prise en compte du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté dans les documents de stratégies/projets sont :

- la présence du document dans la structure ;
- l'exploitation du document (l'aspect du document utilisé ou non).

Quant aux documents de stratégies/projets, ils sont observés à travers des indicateurs suivants :

- DSRP cité dans le document ;
- DSRP mentionné dans la bibliographie
- exploitation du DSRP (partie du document de stratégies/projets rédigées sur la base du DSRP).

Il sera question dans le chapitre suivant, de la collecte et de l'analyse des données recueillies.



CHAPITRE PREMIER

COLLECTE ET ANALYSE DES DONNEES

Ce chapitre, consacré à la collecte, au traitement, à la présentation et à l'analyse des données, nous permettra de procéder à la vérification des hypothèses de recherche et d'établir le diagnostic de la problématique.

Section 1 : De la collecte à la présentation des données

Nous procéderons à la préparation et à la réalisation de la collecte de données avant d'aboutir au traitement et à la présentation des résultats.

Paragraphe 1 : Préparation et réalisation de la collecte

Dans ce paragraphe, il sera abordé au prime abord la préparation de la collecte des données puis la réalisation proprement dite de cette collecte.

I- Préparation de la collecte des données

La préparation de la collecte repose sur l'élaboration des instruments de collecte des données. Ces instruments devront permettre de recueillir les données nécessaires à la vérification des hypothèses formulées. Les instruments que nous estimons utiles à cet effet sont des questionnaires qui sont adressés aux cadres pour recueillir leurs opinions sur les différents aspects de la vulgarisation du DSRP et les grilles d'observations élaborées pour permettre la collecte d'informations relatives à l'exploitation du DSRP.

Les instruments ainsi élaborés ont fait l'objet d'une validation auprès de nos Directeur et Maître de Mémoire et de quelques cadres faisant partie de ceux qui doivent remplir les questionnaires. Ce qui nous a permis d'obtenir des outils valides et exhaustifs, du point de vue des personnes consultées.

A- Les questionnaires

Les questionnaires élaborés comportent les rubriques suivantes (cf. annexe 4) :

- **Identification de l'enquêté** : il renseigne sur l'enquêté sa fonction et son secteur d'activité.
- **Connaissance du DSRP** : il renseigne sur la connaissance du document par l'enquêté.
- **Vulgarisation du document** : il permet de recueillir l'avis de l'enquêté sur la vulgarisation du DSRP.
- **Acquisition du DSRP** : cet indicateur permet de savoir si l'enquêté a pu acquérir le document et ce qu'il pense qu'on peut faire pour faciliter l'acquisition.
- **Disponibilité du DSRP au sein de la structure** : il s'agit de voir si le document est disponible et s'il est accessible aux cadres.
- **Exploitation du document** : ici, il est apprécié l'aptitude des cadres à l'utilisation du DSRP et la facilité qu'offre le document même à son exploitation.

B- Les grilles d'observation

Elles sont de deux sortes, l'une permet d'observer l'utilisation du DSRP et l'autre permet d'observer les documents de stratégies/projets élaborés par les cadres.

L'observation de l'utilisation du DSRP est soumise aux indicateurs suivants :

- **Identification de la structure utilisatrice** : cet indicateur permet d'être renseigné sur la structure au sein de laquelle l'observation se fait sur l'exploitation de DSRP.
- **Présence du DSRP** : il renseigne sur la disponibilité du document au sein de la structure, sur la quantité et son accessibilité.
- **Exploitation du document** : il s'agit ici d'observer l'aspect physique du document et de voir s'il est utilisé.

L'observation des documents de stratégie/projet est soumise à une grille dont les indicateurs sont les suivants :

- **Identification du document observé** : il permet de reconnaître le document observé, la structure qui l'utilise et celle qui l'a conçu.
- **Exploitation du DSRP** : il s'agit ici de savoir si, pour concevoir le document en observation, les cadres concepteurs ont exploité le DSRP.

Les outils de collecte de données ainsi élaborés ont été plusieurs fois critiqués et corrigés par nos encadreurs et validés auprès de nos collègues et autres personnes ressources. C'est alors après correction et reformulation que nous sommes parvenus à une forme définitive de questionnaires qui nous ont permis de collecter les données.

II- La réalisation de la collecte des données

Pour assurer la collecte des données, nous nous sommes rendu sur le terrain nous-mêmes pour mener l'enquête dans la période de mars-avril auprès des cadres concepteurs des Mairies de Toviklin, Klouékanmé et Lalo, des cadres des secteurs santé, agriculture, éducation et des cadres concepteurs des ONG intervenant dans les trois communes.

Malgré les difficultés rencontrées, nous sommes parvenu à recueillir les données.

A- La collecte des données

La phase de collecte des données s'est avérée la plus importante de la recherche et s'est déroulée en deux temps. Le premier temps est celui de la distribution des questionnaires et le second est celui du retrait.

Pour distribuer les questionnaires, nous nous sommes rendu dans les arrondissements pour remettre les questionnaires aux Chefs d'Arrondissements, dans toutes les mairies pour demander audience afin de rencontrer les Maires et Secrétaires Généraux, aux sièges des ONG pour déposer les questionnaires aux cadres, dans les CeRPA, Circonscriptions Scolaires et les Centres Communaux de Santé et au Bureau de la Zone Sanitaire pour également remettre les questionnaires. Il est à noter que certains

cadres ont rempli sur place les questionnaires que nous avons repris aussitôt. Par contre, il y a d'autres qui n'ont pas rempli sur place ce qui nous oblige à revenir d'autres fois pour le retrait.

Le retrait est le moment le plus difficile et le plus fastidieux pour la collecte de données. Les données ne pouvant pas être obtenues sans le retrait des questionnaires. Aussi les entretiens avec les Maires et Secrétaires Généraux des trois communes ont-ils ajouté leur lot aux difficultés que nous avons rencontrées lors de la collecte des données.

B- Les difficultés rencontrées

Auprès des cadres du secteur santé, bien que la collecte ne soit pas effectuée sans quelques difficultés, nous avouons que nous avons eu plus de facilités qu'au niveau des cadres des autres secteurs concernés. En effet, après avoir déposé plusieurs fois les fiches sans suite, nous avons eu la chance de les rencontrer tous à une réunion de l'Equipe d'Encadrement de la Zone Sanitaire, tenue à Klouékanmé. Profitant de cette opportunité, nous avons distribuées à nouveau les questionnaires qu'ils ont remplis sur place.

S'agissant des cadres du secteur de l'éducation, une situation presque analogue au cas du secteur santé se serait produite. Mais, après leur avoir distribué les fiches d'enquête à Lokossa lors d'un séminaire, le Chef du Service des Ressources Humaines qui les a récupérées avait voyagé entre temps. Alors, il nous a fallu attendre son retour pour les retirer.

Auprès des cadres de secteur de l'agriculture, après dépôt des fiches au niveau de leurs Secrétariats et après plusieurs passages et appels téléphoniques, nous avons pu recevoir les fiches remplies par l'intermédiaire de leur responsable départemental.

Les cadres des ONG intervenant dans les trois communes de même que les responsables de projets en exécution dans ces communes ne nous ont pas rendus moins difficile la collecte des données à leur niveau. Pour faire remplir le questionnaire au niveau des ONG il a fallu se présenter presque autant de fois qu'il y a de cadres concernés car les cadres n'ont pas les mêmes calendriers de permanence et donc ne se rencontrent presque pas. Nous avons pensé utiliser le canal du Secrétariat, mais cela n'a pas été fructueux. Les quelques uns qui y ont retiré les fiches ne les ont pas remplies et

ceux qui ont rempli les ont gardées sur eux. Alors il a fallu rencontrer individuellement chacun d'eux.

Pour avoir les Chefs d'Arrondissement il nous a fallu nous rendre chez chacun d'eux et parfois tard la nuit ou très tôt le matin.

La collecte a été un vrai parcours de combattant au niveau des Maires et autorités des Mairies. Notre demande d'audience a été plusieurs fois programmée mais à chaque fois le rendez-vous est reporté. C'est ainsi dans deux des trois communes que nous avons parcourues, et par hasard nous nous sommes retrouvé à une manifestation à la Préfecture avec tous les Maires et Chefs de Services Déconcentrés des départements du Mono et du Couffo. C'est à cette occasion que nous avons pu recueillir les informations auprès des Maires.

A propos des documents observés, il faut noter que le DSRP a fait l'objet d'observation au niveau des services qui ont fait cas de son existence dans les réponses aux questions. Les documents de stratégies/projets qui ont été observés, l'ont été pour apprécier s'il est fait allusion au DSRP dans leur contenu ou si tout au moins le DSRP est cité dans la bibliographie utilisée ou mieux s'il fait partie des références bibliographiques. Ces documents sont pour la plupart des Plan de Développement Communal et quelques documents de projets. Il faut avouer que ces documents ne sont pas facilement accessibles, notamment les documents de projets, tant au niveau des communes qu'au niveau des ONG visitées.

Après description de l'étape de collecte des données nous allons aborder la présentation et les limites des données que nous avons recueillies.

Paragraphe 2 : Présentation et limites des données

Rappelons que nous avons choisi de collecter ces données auprès des cadres des trois communes que sont : Klouékanmé, Toviklin et Lalo alors que le DSRP est élaboré pour être exploité par tous les cadres béninois.

I. Présentation des données

A l'issue des opérations de collecte des données qui nous a conduit auprès des Maires et Secrétaires Généraux, des Chefs d'Arrondissement et quelques Conseillers Communaux des communes de Klouékanmé, Toviklin et Lalo, des cadres des secteurs de la santé, de l'éducation et de l'agriculture et des ONG et projets de ces mêmes communes ; les données que nous avons pue recueillir ont été traitées et les résultats sont présentés à travers les tableaux et graphiques suivants.

Tableau 2 : Liste des structures de provenance des cadres enquêtés

<p>Services Déconcentrés de l'Etat</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Bureau de Zone de Klouékanmé-Toviklin-Lola 2. Hôpital de Zone de Klouékanmé 3. Centre de Santé de Commune de Lalo 4. Centre de Santé de Commune de Toviklin 5. Circonscription Scolaire de Klouékanmé 6. Circonscription Scolaire de Toviklin 7. Circonscription Scolaire de Lalo 8. CeRPA Klouékanmé 9. CeRPA Toviklin 10. CeRPA Lalo
<p>Services Décentralisés</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Mairie de Klouékanmé 2. Mairie de Toviklin 3. Mairie Lalo
<p>ONG ou Projet en exécution dans les trois communes</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. ONG Plan Bénin 2. ONG MSF 3. ONG IFAD 4. SNV 5. PALU/MONO-COUFFO 6. PAZS KTL³

³ PAZS KTL : c'est le Projet d'Appui à la Zone Sanitaire Klouékanmé Toviklin Lalo. Il est financé par la Coopération Technique Belge et appuie les activités des Formations Sanitaires des trois communes.

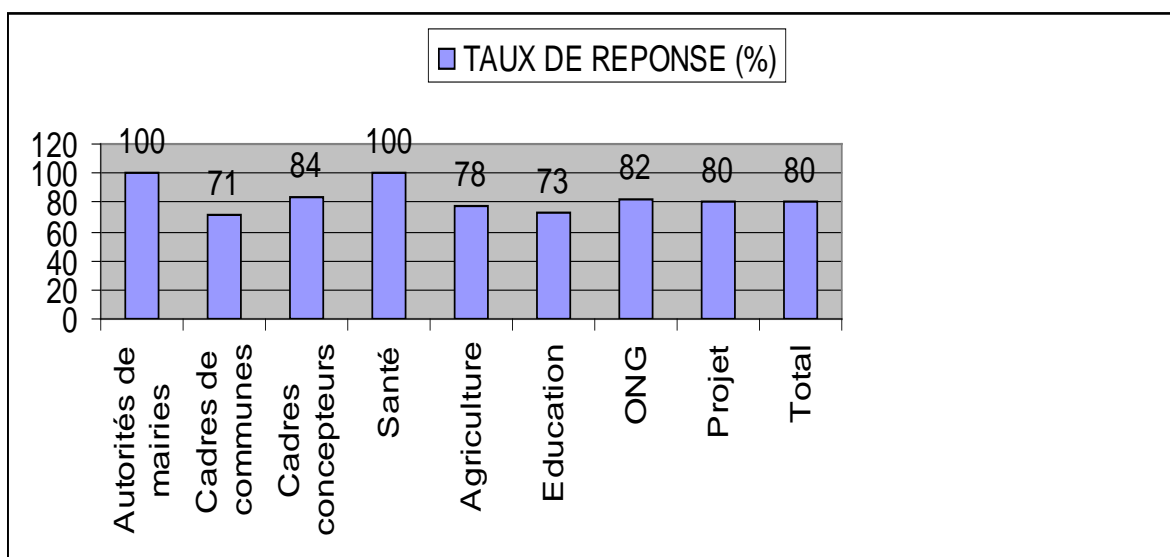
Ce tableau présente les différents services auprès desquels nous avons effectué nos recherches. Les questionnaires ont été adressés aux cadres de ces services.

Tableau 3 : Taux de réponses aux questionnaires

PERSONNES INTERROGÉES	QUESTIONNAIRES DISTRIBUÉS	REPOUSES	TAUX DE REPONSE (%)
Autorités de mairie	06	06	100
Cadres de commune⁴	38	27	71
Cadres concepteurs	51	43	84
1. Personnel du secteur Santé	15	15	100
2. Personnel du secteur Agriculture	9	7	78
3. Personnel du secteur Education	11	8	73
4. Personnel des ONG	11	9	82
5. Personnel intervenant dans les Projets	5	4	80
Total	95	76	80

Malgré les difficultés rencontrées lors de l'enquête, quatre vingt quinze (95) questionnaires d'enquêtes ont pu être remis aux cadres ciblés et soixante seize (76) réponses ont été obtenues, soit un pourcentage global de 80 % de réactions aux questionnaires. Nous pouvons en déduire que le taux de participation est assez élevé.

Etant donné que leur nombre n'est pas trop élevé, nous avons décidé d'enquêter auprès d'eux tous car ils sont susceptibles de pouvoir utiliser le document.



Graphique 1 : Réaction des cadres face aux questionnaires

Ce Graphique permet de se rendre compte facilement de l'importance de la participation des cadres à notre enquête.

Outre les personnes interrogées, les documents ont aussi fait l'objet de notre enquête au moyen de la grille d'observation. Le tableau ci-dessous indique les catégories de documents observés et leur provenance.

Tableau 4 : Liste des documents de stratégies/projets observés

TITRE DU DOCUMENT	PROVENANCE (SERVICE CONCEPTEUR)
Plan de Développement Communal	Les mairies de Toviklin et de Lalo
Plan Communal de développement	Mairies de Klouékanmé
Prévention Transmission du VIH/SIDA de la Mère à Enfants	ONG PLAN Bénin
Projet de Lutte Contre le VIH/SIDA	ONG MSF
Promotion de moustiquaires imprégnées	PALU/MONO-COUFFO
Promotion des activités génératrices de revenus des femmes rurales	CeRPA Klouékanmé
Projet d'Appui à la Lutte contre le VIH/SIDA en milieu scolaire	Mairies de Klouékanmé

⁴ Cadres de commune : dans ce tableau, il est composé des Chefs d'Arrondissement, des Conseillers interrogés et des cadres en service dans les mairies.

On constate, par ce tableau, que nous avons pu observer certains documents qui devraient porter une certaine empreinte du DSRP.

Tableau 5 : Liste des structures au sein desquelles on note la présence du DSRP et le lieu d'accès

SERVICES	DISPONIBILITE	
	NOMBRE	LIEU D'ACCES
PAZS Klouékanmé-Toviklin-Lalo	1	Documentation
CeRPA Klouékanmé	1	Documentation
Circonscription Scolaire de Klouékanmé	1	Un Cadre
Mairie de Klouékanmé	1	Documentation
Mairie de Toviklin	1	Documentation
Mairie de Lalo	1	Documentation
ONG Plan Bénin	1	Documentation
ONG IFAD	1	Documentation

Ce tableau récapitule les services au sein desquels nous avons observé la présence du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) et le lieu où on peut le trouver au besoin. La mention "un cadre" comme lieu d'accès indique que le document appartient personnellement à un cadre du service mais que le service n'en dispose pas. Il faut noter aussi qu'à chaque fois, le document existe en un seul exemplaire.

Cependant, il ne suffit pas que le document soit disponible dans une structure pour qu'on pense qu'il est connu ou exploité. Le tableau suivant montre les niveaux où certains documents de projets observés ont mentionné le DSRP, preuve qu'il a été exploité.

Tableau 6 : Documents de projet et les preuves d'exploitation du DSRP

TITRE	STRUCTURE	NIVEAU DU DOCUMENT OU LE DSRP EST MENTIONNE			
		INTRODUCTION	BIBLIOGRAPHIE	RECOMMANDATION	EXTRAIT
Projet Appui à la lutte contre VIH en milieu scolaire	Mairie Klouékanmé	X	X		
Plan Communal Développement	Mairie Klouékanmé	X			X
Promotion activités génératrice revenus femmes rurales	CeRPA Klouékanmé	X			
Prévention Transmission VIH Mère Enfants	ONG PLAN Bénin	X	X		
TOTAL	4	4	2	0	1

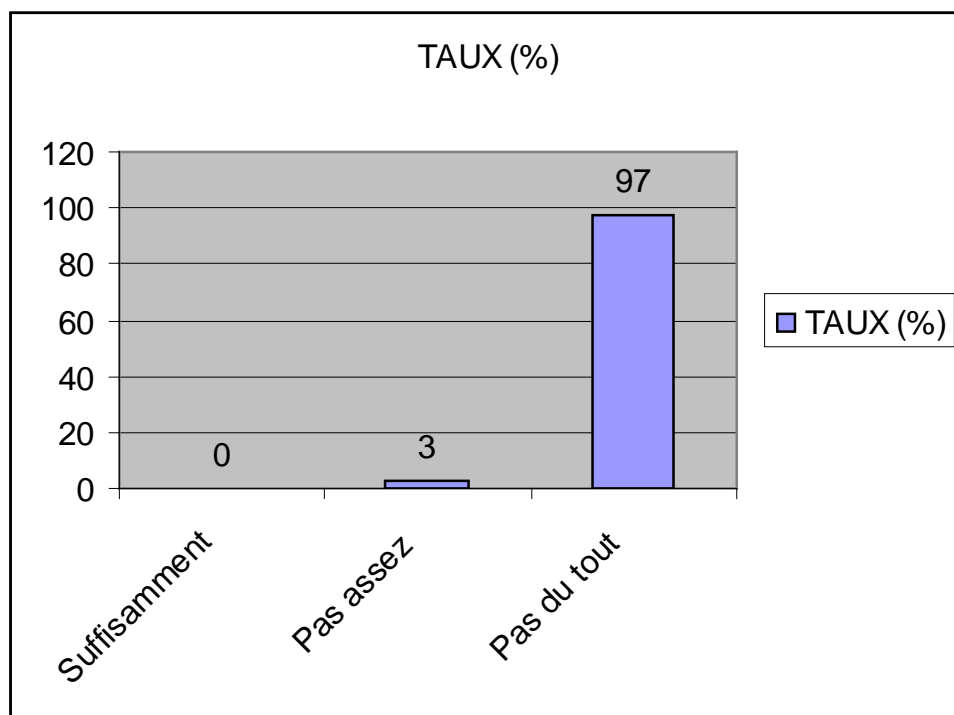
On note que tous les documents qui portent des preuves que le DSRP a été exploité lors de leur conception l'ont tous mentionné dans l'introduction. Deux des quatre documents ont fait figurer le DSRP dans leur bibliographie et un seul l'a cité.

La question de savoir à quel degré le DSRP est vulgarisé selon les enquêtés a recueilli les données présentées dans le tableau ci-dessous.

Tableau 7 : Récapitulatif de degré de vulgarisation du DSRP selon les enquêtés

DEGRE DE VULGARISATION	NOMBRE	TAUX (%)
Suffisamment	0	0
Pas assez	2	3
Pas du tout	74	97
TOTAL	76	100

Pour les personnes interrogées, 74 sur 76, soit 97 % pensent que le document n'est pas du tout vulgarisé alors que 3 % seulement disent qu'il n'est pas assez vulgarisé. Personne n'a répondu que sa vulgarisation est suffisamment faite, ce que le graphique ci-dessous présente clairement.



Graphique 2 : Degré de vulgarisation de DSRP

Restant cohérents avec leurs opinions que la vulgarisation du DSRP n'est pas faite, les enquêtés ont formulé des propositions pour améliorer la situation. Ces apports de solutions sont synthétisés dans le tableau ci-après.

Tableau 8 : Propositions pour une meilleure vulgarisation

N°	PROPOSITIONS
1	Descendre jusque dans les hameaux pour faire connaître le DSRP
2	Impliquer les ONG dans la vulgarisation
3	Confier la vulgarisation à une structure autonome
4	Organiser des ateliers de dissémination en cascade
5	Mettre en place dans chaque département une structure chargée de la vulgarisation du DSRP
6	Vulgariser auprès des utilisateurs les plus appropriés (ONG, OSC, Associations de Développement, Communes, les Maires, Chefs d'Arrondissement, Conseillers), etc.
7	Réaliser des émissions radiophoniques et télévisuelles
8	Créer et faire connaître un site web spécifiquement pour le DSRP
9	Sensibiliser les cadres sur l'importance du document
10	Organiser des journées portes ouvertes sur la vulgarisation du DSRP
11	Utiliser les mass médias
12	Organiser dans toutes les communes, établissements secondaires et universitaires des journées d'exposition du DSRP
13	Editer le document sous forme de dépliant

Ce tableau présente le résumé fidèle des propositions faites par les cadres enquêtés pour une meilleure vulgarisation du DSRP. Son contenu concorde avec leur opinion (tableau 7) quand ils se sont exprimés à 97 % que le DSRP n'est pas du tout vulgarisé. Du point de vue de ces personnes, ce tableau présente les stratégies nécessaires pour une meilleure vulgarisation du DSRP.

Tableau 9 : Propositions pour faciliter l'accès au DSRP, selon les enquêtés

N°	PROPOSITIONS
1	Impliquer les ONG dans la distribution
2	Déposer le document dans les structures locales de l'administration
3	Réorganiser la distribution du DSRP et s'assurer de sa disponibilité dans les communes, établissements secondaires et universitaires
4	Confier la distribution à un organisme autonome
5	Multiplier le document et le mettre à la disposition de tous les cadres indiqués
6	Rendre disponible au niveau des Mairies
7	Associer tout les cadres à la distribution
8	Rendre le document accessible à tous
9	Le distribuer dans tous les services
10	Faciliter l'accessibilité et la disponibilité du document

Ce tableau indique les dispositions à prendre, selon les cadres enquêtés pour faciliter l'accès au DSRP.

Tableau 10 : Propositions pour faciliter l'appropriation et l'exploitation du document

N°	PROPOSITIONS
1	Susciter et financer les clubs de lecture du DSRP dans les établissements secondaires et universitaires (appropriation)
2	Susciter et encourager la création et l'animation des réseaux des cadres pour l'appropriation et l'exploitation du DSRP (appropriation)
3	Traduire en langues nationales le DSRP et le rendre disponible dans toutes les localités (appropriation et exploitation)
4	Editer le document par secteur et par axe stratégique
5	Résumer le document par secteur (appropriation)

6	Reprendre le document en termes non technique et compréhensible par tous (appropriation)
7	Mieux structurer le document
8	Enumérées des stratégies claires et précises
9	Former tous les cadres à l'utilisation du document (appropriation)
10	Rédiger le document en termes moins technique
11	Présenter sous forme de dépliant le résumé succinct du DSRP et le rendre disponible à tous les cadres
12	Organiser des clubs de lecture du DSRP (appropriation)
13	Résumer par secteur d'activités le DSRP afin de faciliter son exploitation (exploitation)

Ce tableau expose les propositions pour faciliter l'exploitation du document, selon les cadres enquêtés.

Tableau 11 : Répartition des réponses par niveau de vulgarisation :

PERSONNES ENQUETEES		EFFECTIF	CONNAITRE LE DSRP		ACCEDER AU DSRP		EXPLOITER LE DSRP	
Autorités de mairie		06	6	100%	4	67%	2	33%
Cadres de commune		27	9	33%	3	11%	1	4%
Cadres concepteurs		43	18	42%	9	21%	2	5%
Cadres concepteurs des secteurs	Santé	15	7	47%	3	20%	0	0%
	Agriculture	7	3	43%	2	29%	1	14%
	Education	8	3	37%	1	12%	0	0%

	ONG	9	4	44%	2	22%	1	11%
	Projet	4	3	50%	1	0%	0	0%
Total		76	33	43%	16	21%	5	7%

Ici la base de calcul des taux est le nombre de réponses obtenus après la distribution des questionnaires. Des soixante seize (76) cadres ayant rempli nos questionnaires, ce tableau nous présente donc à quel degré ils ont été atteints par la vulgarisation du DSRP.

En somme, sur les soixante seize (76) cadres ayant répondu à nos questions, trente deux (33) connaissent le DSRP soit 43%, seize (16) ont accès au document soit 21% et cinq (05) exploitent le document soit 7%. Signalons que tous les cadres ayant acquis le document ont déclaré avoir eu de grandes difficultés avant de l'avoir.

II. Limite des données

Les données collectées sont valables pour apprécier l'atteinte des objectifs de la vulgarisation du document. Elles ne sont pas applicables à l'appréciation du contenu du Documents de Stratégie de Réduction de la Pauvreté. En d'autres termes notre recherche ne vise pas l'évaluation de l'atteinte des objectifs du Document. D'autres recherches aborderont ces aspects du document. Ainsi, l'évaluation de l'atteinte des objectifs de la mise en œuvre du Document fait chaque année l'objet d'enquête commanditée par la Commission Nationale pour le Développement et la Lutte Contre la Pauvreté. Les résultats de l'enquête menée en vue d'apprécier l'avancement de 2004 sont exploités pour élaborer le Rapport d'avancement de la Mise en Œuvre du DSRP année 2004, publié en juillet 2005.

Par ailleurs, les résultats de cette étude se rapportent à trois (03) communes seulement sur les soixante dix sept (77) que compte le Bénin. Aucun critère ne nous permet d'affirmer que ces communes sont représentatives de l'ensemble des soixante dix

sept (77). Ce qui empêcherait la généralisation de résultats à tout le pays. Néanmoins, eu égard au résultat de l'enquête exploratoire auprès des stagiaires de l'ENAM/MSP, promotion 2004-2006⁵ qui viennent d'organisations diverses, nous pouvons estimer que les résultats obtenus dans la zone d'enquête sont aussi valables pour toutes les communes du Bénin.

Après avoir collecté et présenté les données, nous allons aborder dans la section suivante la vérification des hypothèses de notre étude et l'établissement du diagnostic.

Section 2 : Vérification des hypothèses et établissement du diagnostic

Nous procéderons d'abord à l'analyse des données issues de nos enquêtes avant d'aborder la vérification des hypothèses et l'établissement du diagnostic.

Paragraphe 1 : Analyse des données et vérification des hypothèses

Le développement de ce paragraphe nous permettra de décrire, sur la base des données collectées la réalité de ce qui prévaut sur le terrain et de procéder à la vérification des hypothèses que nous avons formulées au début de la recherche.

I. Analyse des données

A l'issue de la collecte des données, il ressort globalement que le document n'est pas suffisamment vulgarisé. D'après le tableau 7 ; aucun des cadres enquêtés n'a estimé que le document est suffisamment vulgarisé, 3% ont estimé qu'il n'est pas assez vulgarisé et 97% estiment qu'il n'est pas du tout vulgarisé.

Pour mieux apprécier les données collectées à l'issue de l'enquête menée auprès des cadres, procédons à leur analyse par secteur d'activités (santé, éducation et agriculture), par nature des structures (ONG, Projet, services déconcentrés de l'Etat et

⁵ Stagiaires de l'ENAM/MSP, promotion 2004-2005 : ce sont des cadres de la Préfecture de Cotonou, Mairie de Cotonou, Mairie de Sèmè-Kpodji, Mairie d'Abomey-Calavi, Recettes des Finances de l'Atlantique et Direction Départementale de la Santé Publique du Mono/Couffo, en formation au Cycle II de l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature.

services décentralisés : les mairies) et par indicateur d'atteinte des objectifs de la vulgarisation (connaissance, appropriation et exploitation du DSRP).

En effet, l'analyse par secteur se fera sur la base de l'ensemble des cadres des secteurs ayant exprimé clairement leur secteur d'activité. Cela étant, les cadres des mairies, des ONG, des projets, les Conseillers Communaux et les autorités communales ne sont pas considérés comme étant d'un secteur d'activité au risque d'exploiter les données les concernant plus de fois qu'il n'en fallait, car ils interviennent dans tous les secteurs d'activités. Il est à remarquer que l'analyse par secteur concerne alors de façon spécifique les cadres des services déconcentrés de l'Etat se trouvant dans ces trois communes.

A. Analyse des données par secteur d'activités

Le tableau 12 présente le degré d'atteinte des objectifs de vulgarisation du DSRP au niveau des cadres, par secteur d'activités.

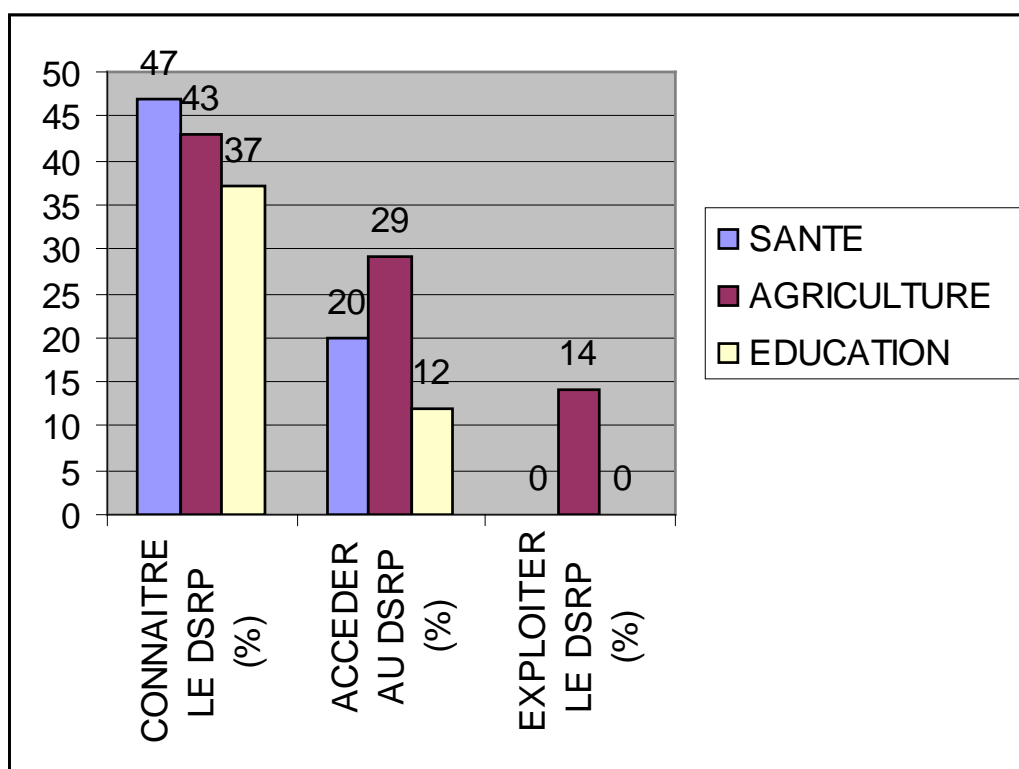
Rappelons que l'analyse par secteur concerne alors de façon spécifique les cadres des services déconcentrés de l'Etat se trouvant dans ces trois communes. Parce que les cadres de toutes les autres structures interviennent dans tous les secteurs d'activités prises en compte par notre étude. Sauf s'il y en a une qui s'est spécialisée dans un secteur d'activités précis, ce qui n'est pas le cas ici.

Tableau 12 : Taux de réalisation des objectifs de vulgarisation par secteur d'activités

SECTEURS D'ACTIVITES	CONNAITRE LE DSRP (%)	ACCEDER AU DSRP (%)	EXPLOITER LE DSRP (%)
SANTE	47	20	0
AGRICULTURE	43	29	14
EDUCATION	37	12	0

(Réalisé à partir des données du tableau 11).

Le Graphique 3 présente l'histogramme de la situation du tableau 12.



Source : tableau 12

Graphique 3 : Degré d'appropriation du DSRP par les cadres des services déconcentrés de l'Etat

Les cadres des services déconcentrés que sont les cadres des secteurs de la santé, de l'agriculture et de l'éducation connaissent, ont accès et exploitent dans des proportions différentes le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP).

D'après le tableau 12, la connaissance, l'accès et l'exploitation du DSRP des cadres par secteur se présente comme suit :

- Au niveau du secteur de la santé, 47 % des cadres connaissent le document, 20 % y ont accès mais aucun d'eux ne l'exploitent ;
- Au niveau du secteur de l'agriculture, 43 % des cadres connaissent le document, 29 % y ont accès et 14 % l'exploitent ;
- Quant aux cadres du secteur de l'éducation, 37 % des cadres connaissent le document, 12 % y ont accès mais aucun d'eux ne l'exploitent ;

En récapitulatif, en termes de connaissance, la proportion des cadres du secteur santé (47 %) est supérieure à celle de ceux du secteur de l'agriculture (43 %) qui, elle dépasse celle de leurs homologues de l'éducation (37 %).

S'agissant de l'accès au document, ce sont les cadres du secteur de l'agriculture qui occupent la première place (29 %) alors que ceux de l'éducation sont ceux qui sont toujours les moins favorisés.

Pour ce qui concerne l'exploitation du document, les informations obtenues lors des enquêtes exploratoires sont confirmées chez les cadres des secteurs de la santé et de l'éducation, tandis que ceux de l'agriculture présentent un pourcentage d'exploitation du DSRP de 14% contrairement à nos informations des mêmes sources.

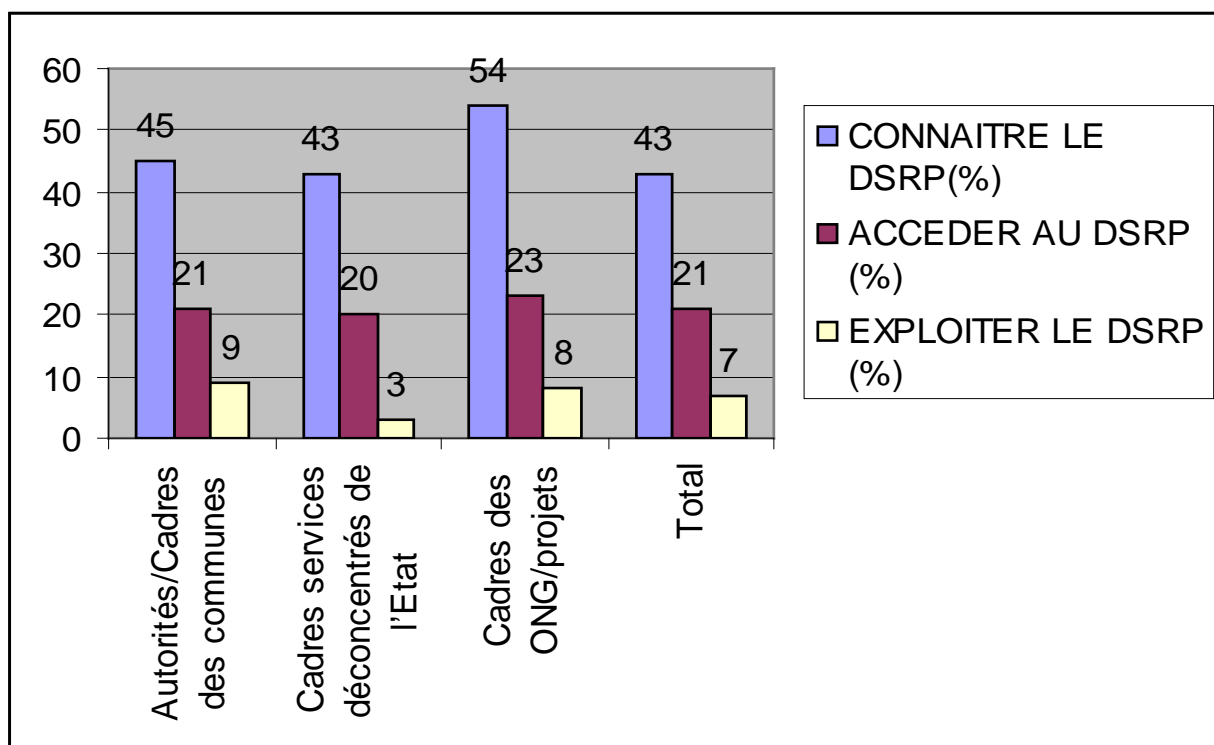
B. Analyse des données par structure de travail des cadres

Ici il s'agit d'apprécier le niveau d'appropriation du DSRP par les cadres, structure par structure. Il sera alors question de ressortir le taux de connaissance, d'appropriation et d'exploitation de DSRP par les cadres des services déconcentrés de l'Etat (CeRPA, Circonscription Scolaire et Zone Sanitaire), les autorités, cadres et Conseillers des Communes, et les cadres des ONG et Projets en exécution dans les trois communes.

Tableau 13 : Taux de réalisation des objectifs de vulgarisation par structure

DESTINATAIRES	CADRES ENQUETES (%)	CONNAITRE LE DSRP (%)	ACCEDER AU DSRP (%)	EXPLOITER LE DSRP (%)
Autorités/Cadres des communes	100	45	21	9
Cadres services déconcentrés de l'Etat	100	43	20	3
Cadres des ONG/projets	100	54	23	8
Total	100	43	21	7

(Réalisé à partir des données du tableau 11)



Graphique 4 : Atteinte des objectifs de vulgarisation du DSRP

L'analyse des données du tableau 13 indique globalement que 43% des cadres connaissent le DSRP, 21% peuvent avoir accès et 7% l'exploitent pour la conception des projets de développement.

Mais en détail, l'analyse se présente comme suite :

- 45% des autorités et cadres des communes connaissent le document, 21% peuvent avoir accès et 9% l'exploitent pour la conception des projets de développement ;
- 43% des autorités et cadres des services déconcentrés de l'Etat connaissent le document, 20% peuvent avoir accès et 3% l'exploitent pour la conception des projets de développement ;
- 54% des cadres des ONG et projets connaissent le document, 23% peuvent avoir accès et 8% l'exploitent pour la conception des projets de développement.

C. Analyse relative à la présence du document dans les services, à son degré de vulgarisation et d'exploitation

1- Présence du DSRP

L'analyse du tableau 5 révèle que tous les services où il a été remarqué la présence du DSRP disposent d'une unité de ce document. Le document retrouvé est pour la plupart du temps disponible à la documentation.

2- Degré de vulgarisation du DSRP

L'analyse du tableau 7 nous fait remarquer que :

- aucun des enquêtés ne pensent que le DSRP est suffisamment vulgarisé ;
- deux (02) des enquêtés, soit 3%, estiment que le DSRP n'est pas assez vulgarisé ;
- et soixante quatorze (74) des enquêtés, soit 97%, pensent que le DSRP n'est pas du tout vulgarisé.

3- Niveau d'exploitation du DSRP

De l'analyse du tableau 6 il ressort que sur les quatre (04) documents de projets observés :

- quatre (04), soit 100%, ont fait allusion au DSRP dans leurs introductions ;
- deux (02), soit 50%, l'ont cité dans la bibliographie ;
- un (01), soit 25%, a pris en compte un extrait du DSRP ;
- aucun, soit 0%, n'a fait ressortir une de ses recommandations.

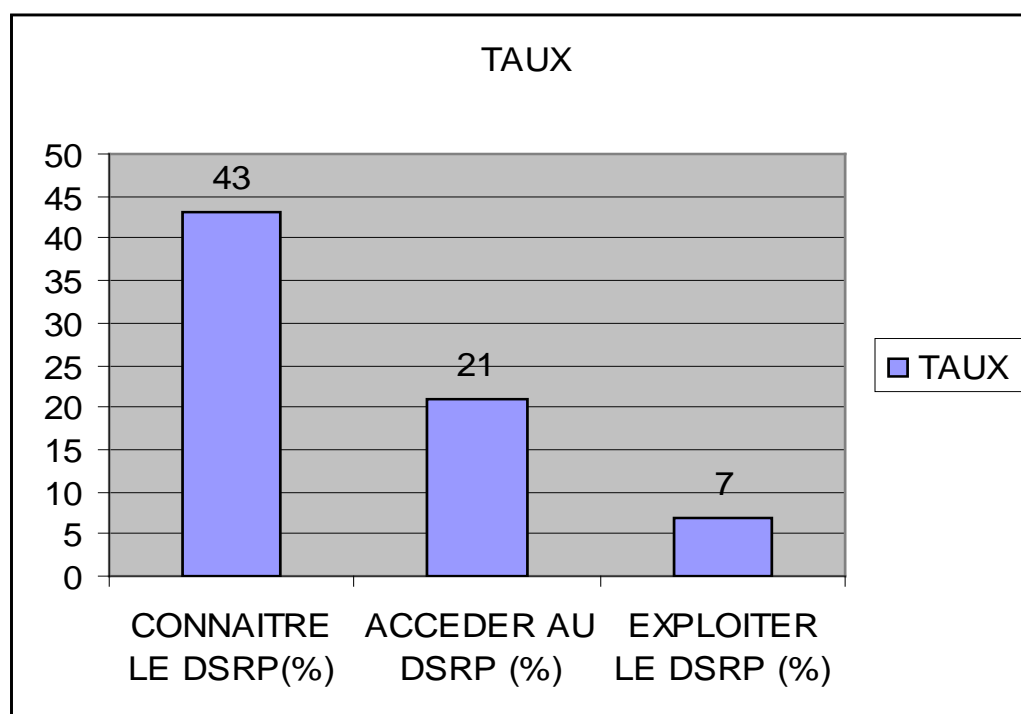
D. Analyse des données de situation générale de la vulgarisation (par indicateur)

En résumé, il sera présenté la tendance générale de l'atteinte des objectifs de la vulgarisation au niveau de l'ensemble des cadres ayant répondu à nos questions. Il ne sera faite aucune distinction entre les secteurs d'activités ni des structures d'appartenance. Le tableau 14 présente une telle tendance.

Tableau 14: Situation générale de la vulgarisation du DSRP au sein des cadres

INDICATEURS	CADRES ENQUETES (%)	CONNAITRE LE DSRP(%)	ACCEDER AU DSRP (%)	EXPLOITER LE DSRP (%)
TAUX	100	43	21	7

(Réalisé à partir des données du tableau 11)



(Source : tableau 14).

Graphique 5 : Atteinte globale des objectifs de vulgarisation du DSRP

Au total, à l'issue de nos recherches, il s'est avéré que 43% des cadres questionnés connaissent le DSRP, 21% peuvent y avoir accès et 7% l'exploitent ; quels que soient leurs secteurs et leurs structures d'appartenance.

II. Vérification des hypothèses

Au début de nos recherches, trois hypothèses avaient été formulées et nous ont guidées tout le long de nos travaux, notamment lors de l'élaboration des outils de

collectes et de la collecte des données sur le terrain. A partir de l'analyse faite des données recueillies, procédons à la vérification une à une des hypothèses.

A. Première hypothèse : les cadres concepteurs de projets de développement ne sont pas bien informés du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté.

Au regard des résultats de nos enquêtes auprès des cadres intervenant dans les trois communes, 43% d'entre eux sont informés du DSRP. Est-ce qu'à partir de ce taux nous pouvons conclure que le document est connu. On serait au début de la période de mise en exécution du document ou que la période d'exécution ne soit pas arrivée à terme et on peut avoir l'espoir qu'avant la fin des actions soient menées pour relever ce taux. Mais, sans aucun doute le DSRP est élaboré pour la période de 2003 à 2005, période qui est arrivée à expiration il y a à peine quelques mois. Si le document n'est connu que par 43% de ceux qui doivent le connaître, et lorsqu'on sait que, pendant cette période, le maximum de moyens aurait été déployé pour faire connaître le document, et qu'il n'est pas certain que des moyens puissent être disposés pour faire mieux, alors nous sommes en droit de dire que les cadres concepteurs ne connaissent pas le document. D'où les cadres concepteurs de projets de développement ne sont pas bien informés du document. Ainsi, la première hypothèse est vérifiée.

B. Deuxième hypothèse : les cadres concepteurs de projets de développement ne s'approprient pas le document.

En termes d'appropriation, nous estimons qu'il s'agit d'accès au document car on ne saurait s'approprier une matière sans y avoir accès. Ainsi sur la base des informations recueillies auprès des cadres nous essayerons de voir si le taux d'accès calculé nous permet d'infirmer l'hypothèse ou de la confirmer.

A l'issue des différents entretiens et collectes il se dégage un taux d'accès global au Document de Stratégie de Réduction de Pauvreté de 21%. Ce taux pourra-t-il nous permettre de dire que le document est accessible. L'autre question qu'on peut aussi se poser est de savoir à quel taux peut-on dire qu'un document de stratégie est accessible aux cadres. Même s'il arrive qu'à un taux inférieur à 21% l'espoir est permis, il ne peut pas être le cas ici dans la mesure où le taux de connaissance du document était relativement faible et que la période de mise en exécution du document qui est de 2003 à

2005, est arrivée à terme. Alors si malgré tout ce qui aurait été fait le document n'est accessible qu'à ce taux de 21%, il y a lieu de dire sans risque de se tromper que le document n'est pas accessible aux cadres. D'où les cadres concepteurs de projets de développement ne s'approprient pas le document. Et la deuxième hypothèse se trouve ainsi vérifiée.

C. Troisième hypothèse : les cadres concepteurs de projets de développement n'exploitent pas le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté lors de la conception des projets de développement.

Les données relatives à l'exploitation de DSRP par les cadres ont donné un taux de 7% pour l'ensemble des cadres concepteurs ayant répondu à nos questions. Lorsqu'on sait que l'objectif visé par l'administration en élaborant le DSRP serait que les cadres s'en inspirent chaque fois qu'ils doivent élaborer un document de stratégie ou projet, afin que l'espoir de la réduction de la pauvreté soit permis, il n'est pas certain qu'avec un taux de 7% de cadres cet objectif de départ puisse être atteint. Dans une telle situation nous pouvons conclure avec assurance que les cadres n'exploitent pas le document, d'où les cadres concepteurs de projets de développement n'exploitent pas le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté. Ainsi vient d'être vérifiée notre troisième hypothèse.

Les trois hypothèses étant vérifiées, il n'y a plus à hésiter, il est donc établi que les cadres ne connaissent pas le DSRP, ils ne se l'approprient pas et ne l'exploitent pas non plus. Une telle situation étant préoccupante, il est important que notre recherche s'attaque à l'identification de sa nature et de ses causes afin d'y proposer des solutions adéquates.

Paragraphe 2 : Diagnostic établi : contenu et limites

D'après le dictionnaire Encarta 2004, diagnostiquer c'est reconnaître « une situation problématique » en analysant ses diverses données. C'est identifier la nature et les causes d'un problème. Ici, il s'agit de présenter la manifestation et d'identifier les causes la non atteinte des objectifs de la vulgarisation du DSRP chez les cadres concepteurs de projets de développement. Il sera donc question d'établir la nature et

ressortir les raisons de la non connaissance, de la non appropriation et de la non exploitation du DSRP par les cadres.

I. Les manifestations de la non vulgarisation du DSRP

Au regard des résultats de l'enquête menée auprès des cadres des communes de Klouékanmé, Toviklin et Lalo, 43% des cadres connaissent le DSRP, 21% se l'approprient et 7% l'exploitent. Il est donc établi que le Document, après son élaboration n'a plus fait objet de vulgarisation. Tout ce qui est considéré comme vulgarisation est fait avant l'élaboration et l'adoption du Document. Mais il s'agit ici non seulement de faire connaître le Document à tous les cadres concepteurs de projets de développement mais aussi les amener à l'adopter et à l'exploiter à chaque fois qu'ils doivent élaborer des projets de développement.

Selon nos informations sur le terrain et même auprès des cadres du Ministère chargé de la planification et de l'économie, aucune activité de vulgarisation n'est plus menée après l'adoption du Document. Dans ce cas le document ne peut être ni connu, ni approprié ni exploité. Aucun budget n'est prévu pour cette activité.

Mais qu'est-ce qui peut être à l'origine de la non vulgarisation du Document après son adoption.

II. Les causes de la non vulgarisation du DSRP

En dehors des concertations ayant précédé l'élaboration du Document de Stratégie de Réduction de Pauvreté, plus rien n'est fait pour rappeler ou répéter aux cadres ce qui était retenu lors des différentes concertations. Encore que tous les cadres n'avaient pas eu la chance de participer à ces rencontres. Et si c'était le cas, ils auraient eu le temps d'oublier l'essentiel.

Ce qui pourrait être à la base d'une telle situation serait la non prévision de l'activité. En effet, si la vision est que le document soit élaboré par concertation ou par approche participative, la vulgarisation du document élaboré et adopté n'est pas prévu, selon nos indiscrétions.

Ce sort qui est fait au DSRP n'est pas unique, tous les documents de stratégie ont toujours connu le même sort. N'est-ce pas la même situation qui est faite aux textes de lois, règlements et normes. Les textes pris ne sont pas connus par ceux à qui ils doivent s'appliquer, sous prétexte que nul n'est censé ignorer la loi.

N'est-ce pas cette prémisse (nul n'est censé ignorer la loi) qui reconforte les uns et les autres dans leur position et rien ne se fait pour faire connaître les documents d'importance.

La vraie raison réside dans la banalisation de l'importance de la vulgarisation. Aucune institution ne prévoit dans son budget de fonds pour ce volet, le reléguant ainsi au dernier plan si non hors question. On a tendance à croire qu'il ne sert à rien d'investir dans la vulgarisation et tout ce qui s'apparente à cela se place en amont.

CHAPITRE DEUXIEME

**APPROCHES DE SOLUTIONS ET
CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE**

Ce chapitre est consacré à la proposition des approches de solutions aux problèmes posés par la vulgarisation du DSRP et des recommandations pour la mise en œuvre de ses solutions.

Section 1 : Approches de solutions

Au regard des différents problèmes auxquels est confrontée la vulgarisation du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté, des solutions doivent être proposées tant pour faciliter son appropriation que pour faciliter son exploitation par les cadres concepteurs des projets de développement.

Paragraphe 1 : Approches de solutions aux problèmes de l'appropriation du DSRP

Pour faciliter l'appropriation du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté il est important que les solutions ci-après soient mises en application. Il s'agit d'assurer le fonctionnement régulier des organes de suivi/évaluation de sa mise en œuvre prévus par le Décret n°2000-535 du 02 novembre 2000, notamment aux niveaux départemental et communal, et de faciliter l'accès au Document.

En effet, le Décret n°2000-535 du 02 novembre 2000 portant attribution, composition et fonctionnement de la Commission National pour le Développement et la Lutte Contre la Pauvreté (CNDLP) a prévu des démembrements au niveau des départements et des Communes. Il s'agit du Comité Départemental de Suivi (CDS) au niveau départemental et du Comité Communal de Suivi (CCS) au niveau communal.

I. Assurer le fonctionnement régulier des organes de suivi/évaluation

La proportion des cadres qui connaissent le Document (43%) témoigne d'une insuffisance de vulgarisation. Les cadres ont estimé à l'unanimité que le document n'est pas suffisamment vulgarisé, ils estiment à 97% qu'il n'est pas du tout vulgarisé et 3% pensent qu'il ne l'est pas assez (voir tableau 7). En dehors de ce qui est fait pour impliquer les acteurs dans l'élaboration du Document, les élans sont étouffés quant à ce

qui devrait être fait après l'élaboration et l'adoption pour faire connaître le document et le faire adopter par les cadres.

En termes claires, les organes prévus par le Décret n°2000-535 éprouvent de difficultés à jouer efficacement leurs rôles, notamment celui de la vulgarisation et n'arrivent pas à éliminer ou à réduire les obstacles liés à l'acquisition, à l'appropriation et à l'exploitation du Document par les cadres. Il est important de faire remarquer qu'au niveau de la Commission Nationale pour le Développement et la Lutte Contre la Pauvreté, plus d'une dizaine de milliers du Document sont entreposés dans les magasins faute de moyen de distribution.

Il va falloir redynamiser ces organes et créer à leur niveau une structure qui se chargera de la vulgarisation, ainsi, on saura à qui demander de compte si le document n'est pas disponible et vulgarisé. A l'étape actuelle, on ne peut situer la responsabilité de la non vulgarisation du Document si ce n'est que la CNDLP⁶ qui jusque là n'est pas arrivée à responsabiliser un service ou division à cet effet.

Une telle structure devant être dotée de moyens suffisants tant en ressources humaines, matérielles que financières pour accomplir cette mission. L'exemple peut être pris sur la Maison des Collectivités Locales qui a disposé en son sein une structure qui se charge de la diffusion des textes de la décentralisation. A cet effet, des communiqués radio avaient été lancés en son temps pour inviter tout le monde à se présenter dans leurs locaux pour le retrait gratuit de ces textes. De même, des séances mobiles de distribution ont été organisées à travers les régions et localités du pays. Certes cela à un coût, mais cela vaut la peine et il faut le prévoir dans les moyens de mise en œuvre.

La multiplication, la traduction en langues locales, la mise sous forme de recueil de stratégies par secteur d'activités et la médiatisation devront être des missions de la structure.

Un dysfonctionnement notoire caractérise les différents organes de suivi, notamment ceux du niveau départemental et communal. Pour preuve, le Comité

Département de Suivi de la mise en œuvre du DSRP des Départements du Mono et du Couffo, depuis son installation le 05 décembre 2003 ne s'est jamais réuni en session. Quant aux Comités Communaux de Suivi, aucun d'eux n'a pu être installé à ce jour.

II. Faciliter l'accès au Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté

L'accès au Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté pose un problème majeur qui est caractérisé par la difficulté à y accéder, à l'acquérir et à l'avoir pour soi. Il n'y a nulle part connu du public, où le document peut être obtenu par les cadres. Les rares cadres qui ont une certaine possibilité d'accès au Document ont tous déclaré qu'il n'est pas facile d'y accéder. Même au niveau des administrations on n'en trouve pas souvent et les rares fois qu'il est retrouvé, soit il est à un responsable ou à un cadre, qui l'ont eu soit à un séminaire ou par le biais d'un ami. Le circuit d'obtention n'est jamais précis. Cet état de chose pose le problème de la non définition de circuit de distribution du Document. Il est donc impérieux si tant est qu'on souhaite que les cadres s'approprient le Document, qu'on définisse clairement les circuits par lesquels le Document peut être obtenu.

En dehors d'accès par contact, il est aussi nécessaire d'envisager l'accès linguistique et la portabilité. A cet effet, la traduction du Document en langues locales et sa réalisation sous forme de recueil regroupant les stratégies par secteur, faciliterait encore mieux l'accessibilité.

Paragraphe 2 : Approches de solutions aux problèmes de l'exploitation du DSRP

L'exploitation du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté par les cadres est importante pour les présentes recherches.

L'exploitation du Document est effective par 7% des cadres concepteurs de projets ce qui est une anomalie. Pour régler une telle anomalie il va falloir agir dans le

⁶ CNDLP : Commission Nationale pour le Développement et la Lutte Contre la Pauvreté, créée par le décret n°2000-535 du 02 novembre 2000.

sens d'amener les cadres à s'intéresser au document et à l'adopter comme guide d'élaboration des projets. A cet effet, il faudrait mieux faire connaître le Document, le rendre accessible et facile à exploiter.

Faire connaître le Document suppose qu'on l'a suffisamment médiatisé.

Le rendre accessible suppose qu'il est distribué et disponible dans toutes les régions du pays, que le mécanisme de distribution est exempt de toutes formes d'exclusion du genre népotisme ou favoritisme.

Le rendre facile à exploiter suppose à son tour qu'il est scindé par secteur, écrit en termes faciles à comprendre par tous et donc moins technique, traduit en langues locales. Car il n'y a pas que ceux qui savent lire et écrire le français qui sont considérés comme cadres dans le cadre de la présente recherche. Sont considérés comme cadres tous ceux qui peuvent réfléchir aux problèmes de développement et proposer des actions pour contribuer à la réduction de la pauvreté. D'après **encarta (1993-2003)**, « un cadre est toute personne détenant par délégation de son employeur, et sous son autorité, la responsabilité de diriger et contrôler une part des activités de l'entreprise ». Il s'agit donc de personne qui occupe une fonction de responsabilité, soit par délégation ou autres. Au Bénin, la loi régissant les élections communales et municipales reconnaît à tout citoyen sachant lire et écrire, le droit de se faire élire conseiller communal, et donc d'être élu Maire.

Tout Conseiller Communal, tout Maire est donc un cadre car détenteur de pouvoir de diriger la commune. Alors que tous ne savent pas lire et écrire le français, c'est pourquoi la traduction de Document de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté devra être l'un des préalables pour son exploitation par les cadres.

Section 2 : Conditions de la mise en œuvre des solutions

Pour une mise en œuvre efficiente des solutions envisagées, des recommandations sont formulées tant à l'endroit des cadres concepteurs de projets de développements qu'à l'endroit des responsables des structures chargées de la vulgarisation du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté, il s'agit du

Ministère chargé du développement à travers ses services qui s'occupent des questions relatives à la vulgarisation des documents de stratégie, notamment la Direction chargée de la prospective et des organes prévus par le Décret n°2000-535.

Paragraphe 1 : Recommandations à l'endroit des cadres

En vue d'une mise en œuvre efficiente des solutions proposées, les recommandations suivantes sont formulées à l'endroit des cadres concepteurs de projets de développement. Il s'agit de :

- S'informer sur le Document et l'acquérir par tous les moyens ;
- Créer et animer un réseau des cadres pour l'appropriation et l'exploitation du DSRP ;
- Organiser des clubs de lecture du DSRP ;
- Participer à la distribution du DSRP dans les communes, établissements secondaires et universitaires ;
- Participer aux journées portes ouvertes sur la vulgarisation du DSRP ;
- Contribuer activement à la vulgarisation du Document.

Paragraphe 2 : Recommandations à l'endroit des structures chargées de la vulgarisation du DSRP

Pour la mise en œuvre des solutions proposées, les recommandations ci-après sont formulées à l'endroit des structures chargées de la vulgarisation du DSRP. Il s'agit de :

- Mettre en place et faire animer au niveau de chaque organe une structure chargée de la vulgarisation du DSRP ;
- Dynamiser les différents organes de suivi de la mise en œuvre du DSRP ;
- Mettre à la disposition des organes de suivi des ressources humaines, matérielles et financières suffisantes ;
- Présenter sous forme de dépliant le résumé succinct du DSRP et le rendre disponible à tous les cadres ;

- Résumer par secteur d'activités le DSRP afin de faciliter son exploitation ;
- Susciter et encourager la création et l'animation des réseaux des cadres pour l'appropriation et l'exploitation du DSRP ;
- Traduire en langues nationales le DSRP et le rendre disponible dans toutes les localités ;
- Susciter et financer les clubs de lecture du DSRP dans les établissements secondaires et universitaires ;
- Réorganiser la distribution du DSRP et s'assurer de sa disponibilité dans les communes, établissements secondaires et universitaires ;
- Créer un site Internet pour la vulgarisation du DSRP et le faire connaître suffisamment.
- Organiser des journées portes ouvertes sur la vulgarisation du DSRP ;
- Organiser dans toutes les communes, établissements secondaires et universitaires des journées d'exposition du DSRP ;
- Organiser et animer des émissions radiodiffusées et télévisées sur le DSRP.



CONCLUSION GENERALE

La bible nous enseigne qu'« on n'allume pas une lampe pour la mettre sous le boisseau, mais on la met sur le chandelier, et elle éclaire tous ceux qui sont dans la maison »⁷. Cette expression de la bible indique combien il est important de faire connaître et de diffuser les bonnes idées et les bonnes pratiques, en d'autres termes, l'importance de la vulgarisation des politiques et stratégies nouvelles dans le processus de développement.

Le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP), vu son importance dans le processus de développement, ne doit pas être mis sous le boisseau. Il ne doit pas être élaboré pour les tiroirs encore moins pour meubler les magasins. Il serait indispensable qu'il soit connu, adopté et facilement exploitable par les cadres avant même sa mise en œuvre. Mais contrairement à l'expression biblique citée plus haut, bien qu'étant élaboré en grand nombre, le document reste entreposé dans les magasins du ministère chargé du développement. En effet, à l'issue de nos enquêtes, 97 % des cadres ont estimé que le DSRP n'est pas du tout vulgarisé. En conséquence, il n'est connu que par 43%, accessible à 21% et exploité par 7% de ces cadres.

Au vu de ces résultats qui montrent que le document n'est pas suffisamment vulgarisé, on est en droit de se demander ce qui empêche les autorités de le faire afin de donner aux projets de développement, la chance d'être rédigés selon les normes du DSRP.

Les solutions pour une bonne vulgarisation étant proposées et les recommandations y afférant formulées, il est souhaitable qu'elles soient prises en compte, ne serait-ce que pour les DSRP à venir, pour permettre d'apprécier l'adaptabilité des stratégies qui y sont énumérées aux problèmes de pauvreté au Bénin.

⁷ Cette citation est tirée de la bible, c'est l'Evangile de Matthieu, chapitre 5, versé 15.



BIBLIOGRAPHIE

- 1- CNDLP/DSRP (2002) : **Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté au Bénin 2003-2005**
- 2- QUIVY Raymond, Luc Van Campenhoudt : **Manuel de recherche en sciences sociales**, (1995) Paris 2^e édition DUNOD
- 3- CNDLP/DSRP (2005) : **Rapport d'avancement de la mise en œuvre du DSRP : Année 2004**
- 4- Encarta (2004) : **Collection Microsoft. 1993-2003 Microsoft Corporation**
- 5- DUFAY Bruno (1992) : **Apprendre à expliquer, l'art de vulgariser**
- 6- Renaud Lise et Mauricio Gomez Zamudio (1999) : **Planifier pour mieux agir**
- 7- PNLS/BHAPP/AFRICARE (2003) : **Stratégies, Normes et Procédures nationales en communication pour un changement de comportements**
- 8- MSP-BENIN/PNLS (1998): **Politique, Normes et procédures de prise en charge des Personnes vivant avec le VIH au Bénin**



ANNEXES

ANNEXE 1

PROTOCOLE DE RECHERCHE

Problématique de la vulgarisation du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) : appropriation et exploitation par les cadres concepteurs de projets de développement.

La crise économique a obligé le Bénin comme beaucoup d'autres Etats africains à négocier et à signer à partir des années 1980, avec la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International, des Programmes d'Ajustement Structurels (PAS). Les objectifs de ces programmes sont de réduire les dépenses de l'Etat, d'assainir les finances publiques et de relancer l'économie nationale. La mise en œuvre de ces différents PAS a pu aboutir à la réduction des dépenses de l'Etat, au rétablissement des grands équilibres macro-économiques mais elle a induit l'appauvrissement des citoyens dans leur grande majorité.

Pour corriger les effets néfastes d'une telle situation, il a été institué et mis en exécution des mesures d'accompagnement à travers le financement de nombreux projets. Ces projets dont les objectifs étaient de réduire la pauvreté n'ont donné quelques résultats que dans les milieux urbains. Ainsi les milieux ruraux, malgré ces mesures n'ont cessé d'enregistrer la progression du degré de pauvreté.

Les stratégies jusque-là utilisées sont alors avérées inadaptées aux zones rurales.

Pour répondre à l'urgence de la réduction de la pauvreté tant en milieu urbain qu'en milieu rural, il est élaboré pour la période de 2003 à 2005, un document qui, secteur par secteur, précise les stratégies de mise en œuvre des projets pouvant permettre la réduction effective de la pauvreté. Ce document dénommé Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP), doit être connu des cadres. Ceux-ci devraient se l'approprier et exploiter lors de la conception des projets de développement, afin qu'ils contribuent réellement à la réduction de la pauvreté, tant en milieu urbain que rural. Mais à cet effet, les questions suivantes se posent :

1. Le DSRP est-il bien connu par les cadres ?
2. Les cadres se s'approprient-ils du DSRP ?

3. Les cadres exploitent-ils le DSRP lors de la conception des projets de développement ?

C'est pour répondre à ces questions et formuler des recommandations pour une meilleure vulgarisation, que nous avons choisi de réfléchir sur le thème : « *Problématique de la vulgarisation du DSRP : appropriation exploitation par les cadres concepteurs de projets de développement* »

Pour éviter de survoler le sujet et compte tenu du temps qui nous est imparti, nous avons choisi de limiter nos recherches aux secteurs de la santé, de l'éducation et de l'agriculture dans la Zone Sanitaire de Klouékanmè-Toviklin-Lalo, dans le Département du Couffo.

Objectifs

➤ L'objectif général de cette recherche est de proposer des actions permettant la vulgarisation du DSRP afin que les cadres se l'approprient et l'exploitent lors de la conception des projets de développement.

➤ Les objectifs spécifiques de la recherche sont deux ordres :

1. Analyser les problèmes relatifs à :

- la vulgarisation du DSRP ;
- l'appropriation du DSRP par les cadres ;
- l'exploitation du DSRP par les cadres ;

2. Formuler des recommandations pour une meilleure vulgarisation du DSRP, son appropriation et son exploitation par les cadres concepteurs de projets de développement.

Hypothèses

- Les cadres concepteurs de projets de développement ne sont pas bien informés du DSRP ;
- Les cadres concepteurs de projets de développement ne s'approprient pas le document ;
- Les cadres concepteurs de projets de développement n'exploitent pas le DSRP lors de la conception des projets de développement.

Méthodologie

Les données seront collectées sur la vulgarisation du DSRP et de façon générale sur le nombre de séminaires et ateliers organisés à cet effet. La collecte des données sera faite dans la littérature existante surtout à partir des documents de projets de

développement élaborés. Il sera vérifié si le DSRP fait partie de la bibliographie utilisée pour concevoir les documents de projet. La collecte des données relatives à la connaissance, l'appropriation et l'exploitation du DSRP sera faite par des entretiens structurés avec l'utilisation des questionnaires, par entretien semi-structurés, par des analyses de la documentation disponible.

Les données primaires seront collectées auprès d'un échantillon de cadres comprenant les Médecins de la Zone Sanitaire, les Maires des trois Communes, les attachés de recherches de la Zone, les Coordonnateurs de projets en exécution dans la Zone, les responsables d'ONG locales, quelques conseillers communaux notamment les Chefs d'Arrondissement, les Responsables de CeRPA de la Zone, les Chefs de Circonscription Scolaires, les Directeurs d'écoles et de collèges.

Les données secondaires seront collectées par étude des documents de planification et de stratégie des Communes, notamment les plans de Développement Communal (PDC), les plans de Développement Communautaire (PDCOM) et autres.

Le choix des cadres

Les responsables des structures déconcentrées de l'Etat sont choisis pour apprécier leur degré de connaissance du DSRP à base duquel les projets qu'ils exécutent devraient être élaborés.

Les responsables des Communes, pour apprécier non seulement leur connaissance du DSRP mais aussi pour se rendre compte de leur appropriation du document et de son exploitation lors de l'élaboration des projets communaux. Les communes étant autonomes et donc responsables de leurs projets dans toutes ses phases.

Analyse de données.

L'analyse des données sera faite après leur traitement à l'aide du logiciel approprié de traitement des données.

ANNEXE 2

GRILLE D'OBSERVATION DE L'EXPLOITATION DU DSRP

I- IDENTIFICATION DE LA STRUCTURE UTILISATRICE :

1- Titre de la structure:

2- Nature de la structure : Service Déconcentrée Service Décentralisé
 ONG

II- PRESENCE DU DSRP

3- Le DSRP est-il disponible: OUI NON

4- Combien y en a-t-il dans le service ?

5- A quels niveaux sont-ils disponibles? ... Tous Services Documentation
 Personnel

III- EXPLOIATION DU DOCUMENT

6- Le DSRP présente-t-il l'aspect d'un document exploité : OUI NON

ANNEXE 3

GRILLE D'OBSERVATION DES DOCUMENTS DE STRATEGIE/PROJET

I- IDENTIFICATION DE DOCUMENT OBSERVE :

1- Titre du document:

2- Structure:

II- EXPLOITATION DU DSRP

3- Allusion est-elle faite au DSRP dans l'introduction : OUI NON

4- DSRP est-il cité dans la bibliographie : OUI NON

5- Retrouve-t-on des extraits du DSRP dans le document : OUI NON

6- Retrouve-t-on des recommandations du DSRP? OUI : NON

7- Quels autres éléments prouvent l'exploitation du DSRP :

.....

.....

.....

ANNEXE 4

FICHE D'ENQUETE (adressée aux cadres concepteurs)

Madame, Mademoiselle, Monsieur

Dans le cadre de nos recherches pour la rédaction de notre mémoire de fin du Cycle II à l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature en Management des Services Publics, nous nous intéressons à la vulgarisation du Document de Stratégies de Réduction de la Pauvreté (DSRP).

Vous voudriez bien nous aider en nous accordant quelques minutes de votre précieux temps pour répondre à ces quelques questions.

Nous vous assurons que vos réponses ne vous engagent en rien et qu'elles seront traitées avec la plus grande discrétion.

Recevez nos remerciements anticipés.

I- IDENTIFICATION DE L'ENQUETE :

1- Quel est votre fonction ? :

Responsable de Projet <input type="checkbox"/>	Responsable d'ONG <input type="checkbox"/>
Conseiller Communal <input type="checkbox"/>	Chef Service déconcentré <input type="checkbox"/>
Secteur d'activité : Santé <input type="checkbox"/>	Agriculture <input type="checkbox"/> Education <input type="checkbox"/>

2- Nature de la structure : Service Déconcentrée Service Décentralisé
 ONG

3- Nombre de cadres pouvant exploités le DSRP

II- CONNAISSANCE DU DSRP

4- Connaissez-vous le DSRP: OUI NON :

Si oui, à quoi sert-il ?

III- VULGARISATION DU DOCUMENT

5- Le DSRP est-il vulgarisé selon vous : **1** Suffisamment **2** Pas assez **3** Pas du tout :

6- Si (2) ou (3) que proposez-vous pour qu'il soit bien vulgarisé?

.....

IV- ACQUISITION DU DSRP

7- Avez-vous de difficultés à l'acquérir : Oui Non

8- Si oui, que proposez-vous pour faciliter l'acquisition ?

.....

V- DISPONIBILITE DU DSRP AU SEIN DE LA STRUCTURE

9- Disposez-vous du DSRP au sein de votre structure ? Oui Non

10- Si oui, est-il accessible à tous les cadres Oui Non

VI- EXPLOITATION DU DOCUMENT

11- Le DSRP est-il exploité lors de la conception de vos documents de stratégies/projets?

1- jamais 2- rarement 3- toujours

12- Le DSRP est-il utile à vos travaux de conception : Oui Non

13- Est-il facile à utiliser : Oui Non

Si non, que faire pour faciliter son exploitation ?

.....



TABLES DES MATIERES

	Pages
COMPOSITION DU JURY	i
DEDICACE	iii
REMERCIEMENTS	iv
LISTE DES ABREVIATIONS	vi
L ISTE DES TABLEAUX	vii
LISTE DES GRAPHIQUES	viii
LISTE DES ANNEXES	ix
RESUME	x
SOMMAIRE	xi
AVANT PROPOS	xii
INTRODUCTION GENERALE	1
CHAPITRE PRELIMINAIRE : PROBLEMATIQUE, CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE DE L'ETUDE ...	4
Section 1 : Contexte de base relatif à l'élaboration du DSRP et ciblage de la problématique de l'étude	5
Paragraphe 1 : Historique de l'élaboration du DSRP	5
paragraphe 2 : Problématique de la vulgarisation du DSRP et vision globale De sa résolution	6
I – Spécification de la problématique de l'étude	6
II – Vision globale de résolution de la problématique	9
Section 2 : Cadre théorique de la recherche	10
Paragraphe 1 : Objectifs et hypothèses de la recherche et revue de la littérature	10
I.Objectifs de la recherche	10
II. Hypothèses de l'étude et revue de littérature	11
A- Hypothèses	11

B. Revue de la littérature	13
1 - Clarification conceptuelle	13
2 - Stratégies visant la réussite de la réduction effective de pauvreté	15
a. Mécanisme participatif de préparation du DSRP	15
b. Actions de vulgarisation prévues au Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté	16
Paragraphe 2 : Méthodologie de l'étude	18
I- Du choix de la zone d'enquête et les personnes interrogées	19
A- La zone d'enquête	19
B- La population d'enquête	19
1- La population concernée	20
2- La population cible	20
3- L'échantillon de l'enquête	20
II- Les outils de collectes des données	21
A- Les questionnaires	21
B- Les grilles d'observation	22
C- La structure des outils de collecte des données ...	22
CHAPITRE PREMIER : COLLECTE ET ANALYSE DES DONNEES ...	23
Section 1 : De la collecte à la présentation des données	24
Paragraphe 1 : Préparation et réalisation de la collecte	24
I- Préparation de la collecte des données	24
A- Les questionnaires	24
B- Les grilles d'observation	25
II- La réalisation de la collecte des données	26
A. La collecte des données	26

II. Faciliter l'accès au Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté	53
Paragraphe 2 : Approches de solutions aux problèmes de l'exploitation du DSRP	53
Section 2 : Conditions de la mise en œuvre des solutions.....	54
Paragraphe 1 : Recommandations à l'endroit des cadres	55
Paragraphe 2 : Recommandations à l'endroit des structures chargées de la vulgarisation du DSRP	55
CONCLUSION GENERALE	57
BIBLIOGRAPHIE	59
ANNEXES	61